La Liberté

60¢

...7 Saint-Boniface, du 22 au 28 février 1991 Télé.: 237-4823 Télécopieur: 231-1998

Le Musée bientôt restauré

Le fédéral et le municipal ont signé une entente de 930 000 $ pour réparer la structure et le toit du Musée de Saint-Boniface. **Page 3.**

Le jazz et la percussion

La Liberté a rencontré deux musiciens à l'affiche cette semaine: le bassiste Gilles Fournier et le percussionniste Frédérik Liessens. **Page 15.**

Le pétrole du Manitoba

Le Manitoba n'a pas été gâté par la nature, du côté pétrole. Les conséquences de la guerre du Golfe sur nos ressources en **page 11.** Voir aussi le Quiz en **page 27.**



photo: Hubert Pantel

La grande dame de l'opéra

Maureen Forrester joue le rôle de la marquise de Berkenfield dans La Fille du régiment, la production de l'Opéra du Manitoba présentement à l'affiche à Winnipeg. Sur la photo, on la voit en compagnie du directeur artistique Irving Guttman et de la soprano Tracy Dahl. Lire à la page 13.



photo: Jean-Pierre Dubé

Le rendez-vous des enfants

Plus de 600 jeunes enfants et parents ont assisté au spectacle de Carmen Campagne et de Jacques Chauvin dans le cadre du Festival du Voyageur. Ne manquez pas le bilan du Festival en pages 5 et 7. Carmen Campagne est en lice pour un Juno. Page 14.

Le vote d'Île-des-Chênes

Des citoyens d'Île-des-Chênes ont entrepris les demandes pour incorporer ce village situé dans la municipalité de Ritchot. **Page 6.**

L'avenir du Canada

Le président du Forum fédéral des citoyens était de passage à Winnipeg. **Page 4.** Et le président du Groupe de travail manitobain sur la constitution livre ses impressions. **Page 10.**

Citation de la semaine

«Quand j'ai commencé ce métier, tout le monde disait que je devrais porter une barbe.»

Greg Dandeneau, au sujet de son entreprise de construction de maisons de logs. **Page 19.**

LA LIBERTÉ
Journal hebdomadaire publié le vendredi par la Société Presse-Ouest Limitée
Le journal de l'année de
l'Association de la presse francophone (APF)
depuis 1984
Directeur et rédacteur en chef: Yves CHARTRAND
Directeur adjoint: Jean-Pierre DUBÉ
Journalistes: Sylviane LANTHIER, Laurent GIMENEZ, Karine BEAUDETTE
Correspondant national: Yves LUSIGNAN (Agence de presse francophone)
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Collaborateur amical: BICOLO
Graphiste: Gilbert PAINCHAUD
Typographe: Carole LÉVESQUE
Secrétaire-comptable: Yvonne LARIVIÈRE
Secrétaire-réceptionniste: Christiane CHATWELL
Développement de photos: Hubert PANTEL

Heures du bureau: 9h à 17h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable.

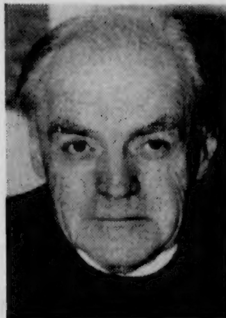
Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) 237-4823. Télécopieur: (204) 231-1998.
L'heure de tombée pour les annonces est le mardi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10%.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.
L'abonnement annuel coûte 25$ au Manitoba, 30$ ailleurs au Canada et aux États-Unis, et 35$ à l'étranger. A ces tarifs s'ajoute la TPS fédérale de 7%.
Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.
Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.

CAYOUCHE



SOMMAIRE

ACTUEL


Émile Laurin. Page 6.

CULTUREL

SPORTS

SOCIÉTÉ


Gérald Laroche. Page 14.

Le MANITOBA de A à Z

Ici et ailleurs

Autonomie acadienne

Nouveau-Brunswick - Dans la foulée de plusieurs autres commissions au pays, un Groupe de travail sur l'avenir de la communauté acadienne a été créé dans cette province. Présidé par Me Michel Doucet, le Groupe de travail pourrait aller plus loin que la Loi 88, reconnaissant l'égalité des deux communautés linguistiques et adoptée par la législature provinciale en 1981. (APF)

A mi-chemin de l'objectif

Manitoba - À mi-chemin de sa campagne annuelle de financement, la Fondation des maladies du coeur a atteint 43% de son objectif de 1,19 millions $ pour la région de Winnipeg. L'objectif pour la province de 1,787 millions $. Rappelons que pour chaque dollar versé, 85 cents vont à la recherche et à l'éducation.

Les locataires achètent

Ottawa - La récession ne fait pas que des malheureux. De plus en plus de ménages de locataires ont maintenant les moyens de s'acheter une maison. Selon un rapport de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, le pourcentage de locataires qui a les moyens d'acheter une maison a augmenté pendant la deuxième moitié de 1990, et continuera à augmenter en 1991. (APF)

Québec Loisirs a dix ans

Québec - Québec Loisirs, le club où il fait bon lire quand on n'a ni librairie francophone ni bibliothèque près de chez soi, fête ses dix ans. Le club envoie son catalogue gratuit tous les trois mois à 320 000 membres actifs, dont 5,5% dans le reste du Canada. Depuis 1987, un programme musical est également offert.

Intérêts communs

Toronto - Les autochtones et les francophones du Canada ont des intérêts en commun, pense Harry LaForme, commissaire unique du forum officiel des autochtones en Ontario. Les choses se compliquent pour les deux groupes si on déroge à la définition que les anglophones donnent au Canada. Il soutient que ce n'est plus vrai que les Canadiens forment un peuple tolérant. Le pays a été fondé sur des différences, mais les Canadiens anglais perçoivent maintenant ces différences comme des refus du Canada tels qu'ils l'imaginent. (APF)

Dialogue soutenu

Montréal - Après une rencontre organisée au début février, un dialogue plus soutenu est à prévoir avec les leaders souverainistes québécois, estime le directeur général de la Fédération des francophones hors Québec, Aurèle Thériault. (APF)

ACTUEL

La Cour suprême a dit oui aux condos des entreprises Tyrone

Les deux tours de Rive Gauche ouvriront en 1992

Alain Hogue est content. L'entrepreneur-avocat de Saint-Boniface a reçu le feu vert du plus haut tribunal du pays pour développer, sur un des plus beaux sites du vieux Saint-Boniface, le projet de Rive Gauche conçu en 1986. Les plans de construire deux tours de 39 condos de luxe chacune avaient été contestés en 1988 par l'Association des résidants.

Le projet de cinq millions $ est le plus important du genre jamais lancé à Saint-Boniface. Sans compter les bienfaits sur le commerce dans le quartier, les 78 unités permettront à la ville de multiplier par 200 les taxes municipales prélevées sur le terrain actuel, selon l'estimation du développeur.

Les deux tours de sept étages des entreprises Tyrone seront situées à l'extrémité nord de l'avenue Taché. Elles donneront sur le vieux Saint-Boniface au sud, sur la rivière Rouge à l'ouest et au nord, et sur le parc du Voyageur à l'est.

Ainsi, l'Association des résidants s'était opposé au projet, contestant devant les tribunaux le vente du terrain municipal à Tyrone, la transformation des rues et la bonne foi de l'ex-conseiller municipal ayant participé aux décisions, Guy Savoie.

Le propriétaire de Tyrone, Alain Hogue, résume ainsi les jugements de la Cour d'appel (décembre 1989) et de la Cour suprême (décembre 1990): «Ils ont décidé que c'est la responsabilité d'un conseiller municipal de représenter les gens, mais aussi d'avoir sa propre volonté. Ils ont dit que les votes de Guy Savoie (sur le zonage, la vente du terrain et la fermeture de la rue) avaient été faits de bonne foi.

«Ils ont fait l'éloge du conseiller d'avoir agi pour développer un terrain délabré, d'avoir eu le cran de faire quelque chose. Ils ont reconnu que les règlements municipaux (se rapportant à la vente du terrain) avaient été bien faits, qu'il n'y avait rien d'irrégulier. C'est une décision très forte!»

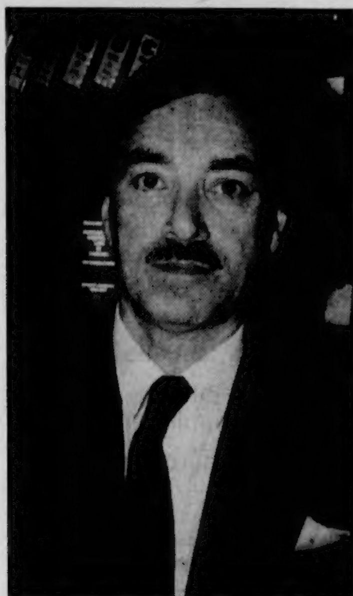


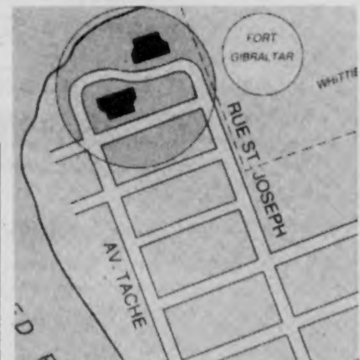
photo: Jean-Pierre Dubé

Alain Hogue: ramener les Franco-Manitobains à Saint-Boniface.

Alain Hogue n'a plus qu'à procéder à la prochaine étape: prendre possession du terrain en mars prochain au nom des entreprises Tyrone. Ensuite, il restera à faire les appels d'offres au cours du printemps («c'est une affaire de quelques semaines»), la pré-vente au cours de l'été et la construction à l'automne.

Cela paraît facile. «L'institution prêteuse regarde l'équité qu'il y a dans le projet, elle prend une hypothèque sur toute l'affaire et quand on a vendu d'avance de 50 à 60% des unités, on peut constuire.» Lorsque la construction est terminée, le prêteur cède ses droits à mesure que l'hypothèque est remboursée.

«Quand j'ai commencé ce projet, poursuit Alain Hogue, je pensais qu'il y aurait d'autre projets du genre qui suivraient. Mais c'est le seul. Les gens de Saint-Boniface et les fermiers à la retraite qui ont de l'argent - et il y en a - s'installent à Tuxedo.»



Les tours de Rive Gauche porteront les noms de Cartier et de Laurier.

Comme d'autres gens d'affaires, Me Hogue croit que la culture française ne peut pas survivre sans force économique. «Mon but est de ramener les Franco-Manitobains à Saint-Boniface. Ils vont à Tuxedo parce qu'il n'y a rien à Saint-Boniface comme résidence du genre.»

Alain Hogue est particulièrement satisfait du style des deux tours. «Ce sera un toit en tôle dans le style canadien avec lucarnes.»

«On aurait pu bâtir le double d'édifices sur ce terrain. Il y a autant d'espaces verts que tu peux en vouloir. Et il y a 150 pieds de parcs sur la rivière.»

Jean-Pierre DUBÉ

930 000 $ pour la restauration du Musée de Saint-Boniface

Le plus vieil édifice de l'Ouest se redressera

Des travaux de toutes sortes résulteront en des améliorations d'une valeur de 1,26 millions $ sur cinq ans au Musée de Saint-Boniface. Selon le directeur de l'établissement, Philippe Mailhot, les investissements publics font suite à un plan d'affaires adopté en juillet par le propriétaire du Musée, la ville de Winnipeg.

Au cours d'une conférence de presse tenue au Musée, lundi 18 février, jour du Patrimoine au Manitoba, le ministère fédéral de l'Environnement et la mairie de Winnipeg ont signé une entente bipartite, s'engageant à une contribution de 465 000 $ chacun pour réparer le soutènement du toit et du plancher de l'ancien couvent des Soeurs Grises, construit en 1851.

La province du Manitoba en a également profité pour faire connaître la désignation récente du Musée comme lieu historique provincial. En plus d'ériger une plaque devant le plus vieux bâtiment de l'Ouest canadien, la province rendra disponible des fonds destinés à sa remise en état.

Prenant la parole devant la cinquantaine d'invités, le directeur régional d'Environnement Canada, Doug Harper, a rappelé les circonstances qui ont conduit les religieuses à s'installer à la rivière Rouge. «Elle répondaient ainsi à un appel de Mgr (...) Provencher qui demandait des soeurs qui puissent donner aux personnes du sexe féminin une solide base religieuse ainsi qu'une instruction en toute matière qui ferait d'elles de bonnes mères».



photo: Jean-Pierre Dubé

Le directeur Philippe Mailhot: les changements ne paraîtront pas.

Le couvent abrita donc les premières Soeur Grises à s'installer dans l'Ouest. Selon le ministère de l'Environnement, «il est un exemple remarquable des constructions de billot pièces sur pièces, qui caractérisaient les débuts de l'établissement de la colonie de la rivière Rouge.»

Le couvent est demeuré occupé par les religieuses jusqu'en 1956 et il loge le Musée de Saint-Boniface depuis le début des années 60. Il a été reconnu en 1958 comme monument historique par la Commission des lieux et monuments historiques du Canada.

Selon le directeur du Musée, on se contentera d'étudier l'état de l'édifice au cours de 1991. L'an prochain, les experts vont préparer les plans et devis de construction. Les travaux comme tels auront lieu de 1993 à 1995.

D'après Philippe Mailhot, «le Musée pourrait être fermé à ce moment-là. On pourrait aussi donner des tournées du chantier, comme ils faisaient à (la forteresse) Louisbourg (en Nouvelle-Écosse)».

Une partie de la somme accordée par Winnipeg provient des intérêts du fonds de réserve du Musée. Des efforts de restauration seront également consacrés à la chapelle. Le Musée doit finalement adapter ses salles de toilette pour assurer l'accès aux handicapés.

Jean-Pierre DUBÉ

STE-ANNE-DES-CHÊNES

Ça curle en fin de semaine

Seize équipes sont déjà inscrites au tournoi annuel de curling mixte qui aura lieu cette semaine à Sainte-Anne-des-Chênes.

Les parties débutent vendredi soir au Club de curling local. Le tout se termine samedi soir avec la distribution des prix.

ÉDITORIAL

Le désarroi conservateur

Les conservateurs fédéraux ont connu un certain regain de popularité en décidant de se joindre à la guerre des Américains dans le golfe Persique.

Alors, Brian Mulroney s'est peut-être dit que ça pourrait marcher d'aller en guerre dans son propre pays. Sa cible, ce sont les souverainistes québécois. Plusieurs veulent les remettre à leur place depuis des mois parce qu'ils ont le vent dans les voiles.

Les appels au Canada ne sont jamais de trop. Il y a juste un problème avec Brian Mulroney. N'est-il pas le premier ministre qui a nous a mis dans le bourbier? N'est-il pas celui qui a formé une coalition avec des nationalistes québécois pour réaliser la grande réconciliation? N'est-il pas celui qui a flirté avec quelqu'un comme Lucien Bouchard? En fait de crédibilité, on a déjà vu mieux!

Mais il y a pire. Le premier ministre ressort les vieux arguments culpabilisants que Jean Chrétien se plaît à véhiculer à l'occasion: l'économie, le mieux-être canadien, le million de francophones hors Québec, les Rocheuses et quoi encore.

Si les Québécois sont pour rester à l'intérieur du présent cadre constitutionnel, c'est parce qu'ils le voudront de plein gré à ce stade-ci. On a le sentiment qu'ils se sont déjà faits à l'idée que ça va changer à leur goût, sinon ils sont prêts à aller à la souveraineté.

Le rapport Allaire du Parti libéral du Québec n'est que le début. Attendez de voir le plat de résistance, soit celui de la Commission Bélanger-Campeau. Si plusieurs trouvent que le rapport Allaire n'a pas de bon sens, vous n'avez encore rien vu.

Brian Mulroney n'a déjà pas beaucoup de crédibilité à travers le pays. Là, il vient carrément de se tirer dans le pied dans sa province natale qui l'appuie massivement depuis 1984.

Le manque de leadership national est de plus en plus désarmant et Jean Chrétien a peut-être raison de demander qu'une élection se tienne avant un référendum québécois prévu d'ici 1992.

Pas que Jean Chrétien ou la néo-démocrate Audrey McLaughlin se soient signalés par leur clarté constitutionnelle. Mais Brian Mulroney est coincé. D'un côté, le Manitoba est attaché au gouvernement central fort. De l'autre, il promet un projet de nouveau pays aux Québécois. Mais comment entend-il donc recoller les mille morceaux qu'il a lui-même brisés?

Peut-être avec le Forum des citoyens de Keith Spicer. Mais le Canada va d'abord se remettre sur ses deux pieds s'il a un premier ministre qui fait preuve de direction. Pas un fier-à-bras qui ne sait pas trop quoi dire en attendant des rapports qui ne viendront pas avant des mois.

Les gens ne veulent plus de confrontation. Ils veulent que les problèmes du Canada se règlent pour de vrai. Mais ils ne sont pas fous, et les Québécois encore moins.

Yves CHARTRAND

Réinstituer le Télé-Relais

Nous l'avons vu la semaine dernière, le Festival du Voyageur peut se passer du Télé-Relais. Mais les Franco-Manitobains peuvent-ils s'en passer?

Le véritable impact du Télé-Relais a pu se faire sentir. Partout, des gens accoutumés à être branchés directement à la plus grande fête d'hiver se sont dits dépaysés.

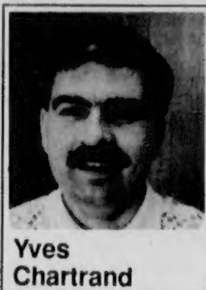
Il y a de quoi. Sans compter qu'il se passe en plein milieu d'un hiver que l'on commence à trouver long, le Festival est l'événement socio-culturel de l'année. La diffusion du Télé-Relais constituait, en elle-même, l'événement médiatique de l'année.

Ce ne sont pas les foules qui manquent au Festival. Mais il demeurait un lien entre ceux qui y allaient et ceux qui ne pouvaient pas y aller, que ce soit à cause du froid, de la distance ou de l'âge.

Il y a, entre autres, les résidants des régions rurales éloignées, les vieillards, les malades et les enfants en bas âge.

Et ceux qui rentraient à la maison pour souper, avant de repartir pour une autre activité, une autre réunion. Tous font partie de quelque chose, d'une communauté en fête. Ce lien était malheureusement coupé cette année.

Jean-Pierre DUBÉ


Yves Chartrand

passé /PRÉSENT

Gabriel et Marcelle Forest: Le Festival sans Georges

Le règne de Marcelle et Gabriel Forest comme voyageurs officiels ne se terminera pas avant décembre prochain. Mais depuis le 18 février, ils prennent un repos bien mérité à leur maison de campagne. C'est là que je les ai rejoints.

Etes-vous contents que ce soit terminé?

Marcelle: À la clôture, il me semblait que ça avait passé trop vite! Je ne sentais pas de fatigue. Mais le lendemain matin quand on s'est levé à 11 h 20, oui!

Gabriel: Tout probable que la fatigue va nous frapper dans quelques jours. Je m'attends à ça!

Qu'est-ce que ça vous a apporté d'être voyageurs officiels?

Gabriel: Bien, je trouve que ça enrichit notre culture. J'ai été obligé de faire de la recherche. Je pensais que j'en connaissais pas mal au sujet de l'histoire du voyageur. Mais là, j'en connais davantage.

Marcelle: C'était un privilège pour nous que très peu de gens auront dans leur vie d'être les ambassadeurs d'un festival comme le Festival du Voyageur. Quand on entend les artistes d'ailleurs nous dire qu'on a une formule idéale, pas juste un carnaval commercial ou pour les gens riches, mais c'est un Festival pour tout le monde. Tout le monde qui fréquente le Festival en ressort enrichi.

Y a-t-il un événement des deux derniers Festivals dont vous allez vous rappeler le plus?


Le Voyageur officiel est toujours à l'avant, selon Marcelle Forest, mais il y a tellement de bénévoles qui travaillent dans les coulisses et les cuisines. Les employés mettent aussi beaucoup d'heures à préparer le Festival.

Gabriel: Le premier, c'est mon frère Georges qui est parti l'année dernière. C'était fantastique de voir l'Ordre des anciens Voyageurs prendre la relève pour nous. Cette année, c'était de l'immersion complète dans la culture et la joie de vivre. Je ne lisais pas les journaux de la journée, je ne pensais pas du tout à la guerre qui se passe. Même les sports m'intéressent et je n'y pensais pas du tout!

Marcelle: C'est de voir la bonne humeur chez tout le monde. Tout le monde est souriant, heureux, les tout-petits sont excités quand ils voient les voyageurs arriver. Ils touchent nos vêtements, mais ça nous touche intérieurement! On a visité beaucoup de foyers et d'écoles. Dans les foyers, on voit souvent des visages abattus. Mais on chantait et on dansait, même avec leur chaise roulante. On voyait une lumière s'allumer dans leurs yeux. C'est une des plus grandes récompenses du Festival.

Qu'est-ce que ça faisait que Georges ne soit pas là cette année?

Gabriel: Il n'y a pas de doute qu'on le manque. Son épouse Anita nous a dit pendant l'année que Georges était parti avec toutes les affaires qu'il voulait faire en ordre. Il voyait que la SFM était pour continuer son travail. Et on avaient été nommés Voyageurs officiels du Festival. Il voyait que ce n'était pas pour tomber à l'eau. J'imagine qu'il avait confiance en son frère!

Si vous aviez à donner un conseil au prochain Voyageur officiel, qu'est-ce que ce serait?

Marcelle: Il faut une bonne santé. Et il faut toujours avoir une attitude positive devant tout ce qui arrive. On n'est pas toujours aussi gâté que lors du Festival. Il faut prendre les choses telles quelles sont et être prêt à tout.

Gabriel: Le rôle du Voyageur, c'est d'être ambassadeur à l'année longue et il faut être prêt à accepter cette responsabilité, ici ou ailleurs. Il vient des gens de partout. Après 22 ans, le Festival va encore grandir. On espère qu'il va le faire avec prudence parce qu'une chose qui grandit trop vite peut perdre un peu son cachet, son histoire, sa raison d'être. Pous nous, c'est important que le Festival conserve ses traditions parce qu'il a trop de valeur.

Pour Rolande Kirouac-Rendall du Forum des citoyens

C'est le résultat qui compte

Rolande Kirouac-Rendall sait que tout ne tourne pas rond dans l'organisation du Forum des citoyens sur l'avenir du Canada, que ce soit au niveau national ou provincial.

Le président Keith Spicer a décidé de venir à Winnipeg les 17 et 18 février et les médias n'en ont été avertis que dans l'après-midi du vendredi 15. Dans le cas de La Liberté et de CKSB, c'est pire. L'invitation est d'abord arrivée en anglais!

«Moi aussi je l'ai su à la dernière minute. Vous avez raison de dire que ce n'est pas correct. Mais l'avenir du Canada est en jeu. Il faut faire quelque chose maintenant», pense la responsable des groupes de discussion.

«C'est pour ça que les gens acceptent que ce soit un peu à l'envers. Il faut concentrer nos énergies sur les groupes de discussion.»

Dans le calendrier de la visite expédié aux médias, on parlait d'un Forum avec des étudiants au Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) le lundi après-midi.


photo: Yves Chartrand
Keith Spicer a aussi rendu visite aux bénévoles du Festival.

Or, aussi tard que lundi matin, Joanne Préjet, du CUSB, n'était pas encore au courant que l'activité se tenait à la salle Sportex.

Après avoir vérifié, elle a appris que Rolande Kirouac-Kendall avait demandé le vendredi à Geneviève Pelletier, de l'Association des étudiants, de trouver une salle et des jeunes.

On parlait de 12 à 15. Il en est finalement venu neuf, auxquels se sont joints trois adultes. Au menu: l'avenir des francophones minoritaires, la séparation du Québec, la volonté de rester ensemble, la fatigue constitutionnelle, le fardeau de l'histoire et le problème des autochtones.

Des inquiétudes aussi sur le processus: le Forum ne favorise-t-il pas les vues extrémistes? Non, répond Keith Spicer. La formule décourage ces discours en petits groupes et favorise les timides qui ne parleraient pas dans un grand groupe.

Le rapport ne sera-t-il pas remis à un establishment pourri (le fédéral) qui ne fera rien? Keith Spicer pense que la réaction des politiciens sera directement proportionnelle à la participation.

Yves CHARTRAND

Des tarifs postaux qui vont affecter les hebdos

La mise en vigueur de nouveaux tarifs par la Société canadienne des postes, à compter du 1er mars 1991, pourrait entraîner la disparition de plusieurs hebdomadaires du pays.

Les dirigeants de cette société allèguent que le ministère fédéral des Communications est en fait directement responsable de la hausse après avoir réduit ses subventions d'au moins 32 millions $ à Postes Canada pour l'aide à la distribution des publications.

L'Association de la presse francophone (APF), qui regroupe 28 journaux et magazines, a donc écrit au ministre Marcel Masse afin d'obtenir un moratoire d'un an pour réévaluer le dossier.

L'APF estime que plusieurs de ses journaux à tirage limité, comme le Gaboteur de Terre-Neuve (1 300 exemplaires), risquent de ne pas pouvoir tenir le coup bien longtemps.

Et d'autres à distribution provinciale, comme La Liberté au Manitoba, pourraient se retrouver avec des hausses de 50% de leur facture postale.

Après avoir diminué l'information locale en français par l'entremise de coupures à Radio-Canada, l'APF croit que le ministère des Communications poursuit un travail de démolition en s'attaquant cette fois à la presse écrite.

Un travail de démolition

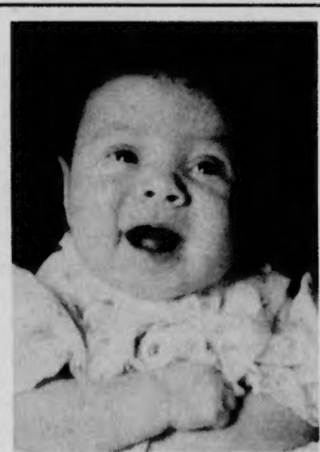
Le président Roger Duplantie ajoute que de tels gestes vont à l'encontre des politiques du secrétariat d'État et du conseil du Trésor qui favorisent plutôt l'épanouissement des francophones en milieu minoritaire.

Les démarches de l'APF et celles de l'Association canadienne des journaux communautaires (CCNA) ont quand même produit certains résultats.

Postes Canada dévoilera ainsi des modifications finales aux changements proposés en même temps que les éditeurs se rencontreront à Ottawa pour un colloque soulignant, du 21 au 23 février, le 15e anniversaire de l'APF.

Yves CHARTRAND

T'es en parenté avec qui, toi?



Allo, je suis Katlin Marjorie **Wyatt**, née le 21 août 1990. Mes parents sont Thérèse (née Painchaud) et David Wyatt.

Mes grands-parents sont Georges et Laurette (née Deschênes) Painchaud et Ted et Barbara (née Hyslop) Wyatt. Mes arrière-grands-parents sont Ulysse et Anna (née Rocan) Deschênes et Bill et Vivian (née Ross) Wyatt.

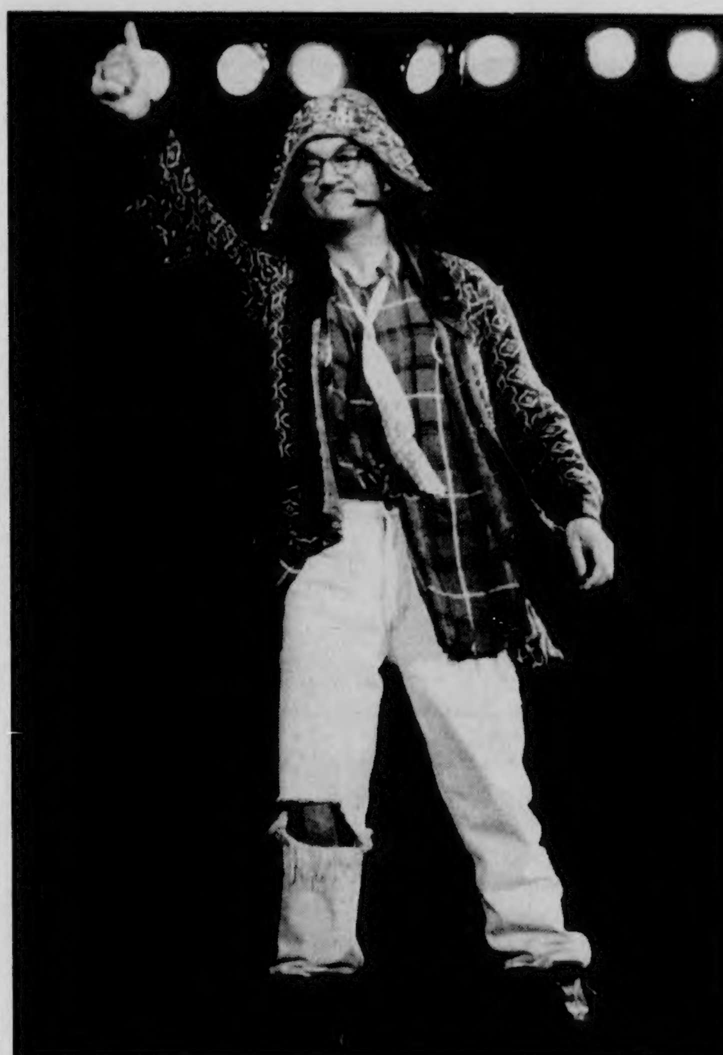


photo: Yves Chartrand

Au moins 25 ans

Roland Hi! Ha! Tremblay a salué une foule manitobaine enthousiaste à l'issue de son spectacle au Farcetival le 15 février. «Je vous souhaite de parler notre belle langue française pour au moins un autre 25 ans... minimum!»



photo: Yves Chartrand

Filmon au Festival

Pour la deuxième année consécutive, le premier ministre Gary Filmon (au centre) a accepté l'invitation de la Société franco-manitobaine (SFM) de visiter le Festival du Voyageur. Il était accompagné, le 14 février, du président de l'assemblée législative, Denis Rocan (à gauche), et du ministre Jim Ernst. Ils ont fait une tournée en compagnie, entre autres, du président de la SFM, Raymond Bisson (à droite).

Prière au Sacré-Coeur

Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand la faveur sera obtenue. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue.

M.V. et la famille.

Recyclez ce journal!

Île-des-Chênes

Un référendum sur l'indépendance

Les municipalités de Ritchot et Taché devront très probablement organiser bientôt un référendum au sujet de la possible incorporation du village d'Ile-des-Chênes.

Le conseiller d'Ile-des-Chênes depuis 1984, Joël Leclaire, affirme en effet avoir recueilli les 100 signatures indispensables à l'organisation de la consultation populaire.

Pour devenir indépendant, un village doit compter plus de 750 habitants et disposer d'une évaluation municipale imposable d'au moins 750 000$.

Avec ses quelque 1 100 habitants et une évaluation foncière dépassant les 10 millions $, le village d'Île-des-Chênes remplit largement ces deux exigences. Il reste donc à obtenir l'approbation d'une majorité de la population concernée.

Ile-des-Chênes fait actuellement partie de la municipalité de Ritchot, qui comptait près de 4 600 habitants en 1986 et une évaluation foncière d'environ 79 millions $.

L'indépendance d'Ile-des-Chênes ferait donc perdre à la municipalité un quart de sa population et un huitième de ses revenus en impôts fonciers. En revanche, Ritchot n'aurait plus à assumer aucune dépense en faveur du nouveau village.



Le conseiller Joël Leclaire.

Les frontières du futur village proposées par Joël Leclaire au ministère des Affaires municipales incluent non seulement l'importante usine de la TransCanada Pipelines, actuellement dans Ritchot, qui représente à elle seule plus de deux millions d'impôts fonciers, mais aussi un territoire d'environ 640 acres appartenant actuellement à la municipalité de Taché et sur lequel se trouvent 26 maisons.

Joël Leclaire souligne que ce sont des gens d'Ile-des-Chênes qui lui ont demandé d'entamer les démarches en vue de l'incorporation. Lui-même estime que «le village est assez gros pour être indépendant» et que, financièrement, il contribue beaucoup plus qu'il ne reçoit à l'intérieur de la municipalité de Ritchot.

Selon le secrétaire-trésorier de Ritchot, Jos Brodeur, toutes les démarches devraient prendre «une couple de mois, et si tout va bien, la séparation pourrait se faire à la fin de l'année». Joël Leclaire a d'ores et déjà annoncé son intention de se présenter comme maire aux élections qui suivraient la séparation.

Laurent GIMENEZ

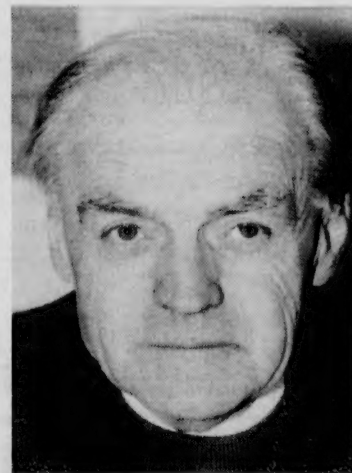
TACHÉ

Taché pourrait perdre 3% de ses revenus

L'incorporation du village d'Ile-des-Chênes dans les limites proposées par un conseiller de la municipalité de Ritchot ferait perdre à la municipalité de Taché des terrains équivalent à 140 acres.

De plus, ces propriétés, d'après le secrétaire-trésorier Émile Laurin, sont évaluées à 2,7 millions $ sur une évaluation totale de 93 millions $ pour l'ensemble de la municipalité. Il s'agit donc d'environ 3% des revenus en taxes municipales.

En partant, la proposition de faire d'Ile-des-Chênes un village incorporé ne semble pas avantageuse pour la municipalité de Taché. «On a reçu une lettre de la municipalité de Ritchot expliquant la demande», a fait savoir Émile Laurin.



Le secrétaire-trésorier Émile Laurin.

Pour le moment, les conseillers se contenteront de prendre d'autres informations. Le processus d'incorporation doit suivre certaines règles provinciales.

«L'enjeu pour Ile-des-Chênes, a précisé Émile Laurin, c'est le pipeline.» On sait que la compagnie TransCanada Pipelines possède une station d'envergure dans cette localité, ce qui donne à la municipalité d'importantes recettes en taxes d'affaires.

J.-P. D.

LORETTE

C'est le carnaval!

Le Carnaval de Lorette se tiendra du 22 au 24 février à l'aréna. Un tournoi de jeu de fléchettes aura lieu à l'aréna vendredi soir. Samedi, il y aura des jeux pour enfants, du hockey, du ballon-balai et un tournoi de Nintendo.

Le Club de motoneige local organise également samedi un Poker Derby qui se terminera par une soirée sociale. On peut s'inscrire entre 10 h et 14 h le jour même. Pour des renseignements, composer le 878-2979.

Les courses de motoneige se dérouleront dimanche, à compter de 11 h. On peut s'inscrire le matin même pour 10$. L'entrée est gratuite. Un trophée et des prix en argent seront distribués. Contacter le 878-3500 pour d'autres détails.

L'Entente et le Conseil provincial

Les rencontres communautaires et sectorielles prévues au cours des trois prochaines semaines sont les suivantes:

février 24 **Ste-Rose-du-Lac** — au Club Jolly, à 14h	25 **Lorette** — à la salle polyvalente de l'École Lagimodière, à 19h30 **Sainte-Agathe** — à la bibliothèque de l'école, à 19h30	26 **Saint-Jean-Baptiste** — au Club d'âge d'or, à 19h30 **Saint-Claude** — Centre récréatif, 19h30 **Lourdes** — salle du centenaire, 19h30 **Ile-des-Chênes** — Club des Chevaliers, 19h30 **Communications** — Salle Georges-Forest, Maison franco-manitobaine, à 16h	27	28 **Saint-Malo** — Chez Côté, à 19h30 **Laurier** — au Club Nouveaux Horizons, à 19h30	*mars* 1	2
3	4 **Norwood et Précieux-Sang** — à la salle Père-Lemoine, à l'École Précieux-Sang, à 19h30	5 **Saint-Boniface nord, Cathédrale et Saint-Louis** — à la cafétéria B, Collège Louis-Riel, à 19h30	6	7	8	9
10	11 **Parc Windsor, Southdale, Island Lakes, Sts-Martyrs-Canadiens et Ste-Famille** — à la salle Dussault, à l'Église des Sts-Martyrs-Canadiens, à 19h30 **Économie** — à la salle 215, Maison franco-manitobaine, à 16h	12 **St-Vital, St-Eugène, Coeur immaculé de Marie, et Ste-Marie** — à la bibliothèque de l'école Lavallée, à 19h30 **St-Norbert et La Salle** — au laboratoire de l'école Noël-Ritchot, à 19h30	13	14	15	16

La Société franco-manitobaine

Rappelons que ces rencontres ont pour buts de **transmettre de l'information** aux leaders francophones des communautés et des secteurs, de leur **aider à identifier les priorités de développement** de leurs communautés et secteurs respectifs, et de **choisir les représentant(e)s** de ces communautés et secteurs dans la structure du Conseil provincial (C.P.C.P.).

Dossier à suivre.

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Le garage est fermé

Le seul garage qui vend de l'essence à Saint-Jean-Baptiste a fermé ses portes le 28 janvier dernier. «Ça a débandé ben du monde», signale Fernand Sabourin, anciennement propriétaire du garage Sabourin.

Le garage est maintenant sous la tutelle de la Caisse populaire de Saint-Jean-Baptiste. «Je sais que certaines personnes sont allés voir à la Caisse pour voir ce qui peut être fait, mais je ne sais pas si le garage va rouvrir. En tout cas, ce n'est pas moi qui va le rouvrir», continue Fernand Sabourin.

K.B.

Compte-rendu du Festival du Voyageur

«On a réussi à sortir le monde de chez eux!»

De nouveau en 1991, le Festival du Voyageur peut affirmer avoir eu beaucoup de succès. La participation se chiffre aux environs de 200 000 personnes, semblable à l'année dernière.

«Je pense bien qu'on a réussi à valoriser nos hivers manitobains et à sortir le monde de chez eux», signale Louis Paquin, directeur général du Festival. Entre 10 et 15 000 personnes se sont rendues au défilé, et autant de gens étaient au Grand Rendez-Vous sur la Provencher le 8 février.

L'idée de mettre le défilé avant le Festival a été bien reçue par le grand public, selon Louis Paquin, ainsi que les autres changements apportés au Festival de 1991. «Le concours du meilleur à l'hôtel Saint-Boniface, les veillées canadiennes au Relais des Pionniers, l'exposition au Parc LaVérendrye, ces changements ont été bien accueillis.»

Malgré le changement de dernière minute du site des courses de chiens attelés, environ 1 000 personnes par jour se sont rendues à Beauséjour. «Nous avons eu une bonne réaction des médias et du public.»

«Il y avait des lignes d'attente aux différents relais. Ça fait longtemps qu'on n'avait pas vu ça. Au lieu historique de La Fourche, il y a eu plus de monde que jamais. La programmation amérindienne a très bien fonctionné.»

D'un autre côté, le Festival n'a pas eu autant de réponse que voulu avec les activités familiales en soirée au Parc du Voyageur. «C'était plus fort pendant les fins de semaine que pendant la semaine, mais on va quand même étudier pourquoi.»

Le programme scolaire a aussi connu une baisse de participation, allant de 15 000 jeunes en 1990 à 13 500 en 1991. «On pense peut-être que les divisions scolaires limitent les sorties de plus en plus, et peut-être aussi que les écoles fêtent le Festival chez eux. Selon les évaluations de cette année, les éducateurs sont satisfaits des ajustements qui ont été faits au programme scolaire.»


photo: Jean-Pierre Dubé

Louis Paquin, directeur général du Festival du Voyageur, indique que le macaron obligatoire n'a pas été trop controversé: «La grande majorité des gens ont compris que le produit qu'on offre est considéré comme ayant une certaine valeur.»

Un autre changement qui a été réussi selon le directeur général du Festival, c'est la mise sur pied de deux comités d'accueil séparés, un pour les touristes et un pour les artistes: «Ça fait longtemps qu'on voulait organiser un système d'accueil plus sophistiqué.»

«Avec ce système, il y a eu beaucoup d'échanges intellectuels et artistiques. Ça a permis un environnement plus plaisant pour les artistes et ça se traduit sur scène. Ensuite, les artistes peuvent retourner chez eux et parler de l'hospitalité manitobaine.»

Le macaron obligatoire a aussi suscité quelques réactions, mais la grande majorité des gens supportaient cette idée, remarque Louis Paquin. «Les gens ont compris que l'argent des macarons va aux groupes qui organisent les relais. Entre 80 et 100 groupes sont impliqués dans le Festival. Le Festival leur offre la possibilité de prélever des fonds et d'obtenir de la visibilité.»

«Le Festival est un organisme à but non-lucratif. Souvent, les relais font plus d'argent que nous. Mais le Festival est tout de même le moteur qui finance les artistes, qui offre de la formation pour les bénévoles, qui assure le travail journalier. La fête grandit, mais il faut les ressources.» Le Festival n'a pas de source de financement sauf les spectacles et les bingos au Rendez-vous, et aussi la boisson au Parc Whittier.

Karine BEAUDETTE

Le pré-Canada au Festival 1992

Les préparatifs pour le Festival du Voyageur 1992 sont en marche depuis une année et demie, fait savoir Louis Paquin, directeur général de la fête.

Depuis plus d'un an, le Festival travaille conjointement avec Rupert's Land, une association manitobaine qui étudie la période pré-Canada dans tous ses aspects, pour tenir le colloque biennal de Rupert's Land dans le cadre du Festival.

L'édition 1992 du Festival soulignera le 125e anniversaire du Canada, le 350e de la ville de Montréal et le 500e de l'arrivée de Christophe Colomb en Amérique. La période pré-Canada sera donc à l'honneur en 1992.

Louis Paquin affirme: «Le Festival est une célébration de joie de vivre, mais ça peut être plus que ça. Ça peut être l'occasion de transmettre de l'information (par exemple, le programme scolaire) et un médium pour interpréter l'histoire.»

«La communauté académique cherche un moyen pour avoir accès à la masse, et nous au Festival, nous avons cette expertise. Le Festival veut être partenaire, à notre façon, dans l'interprétation de l'histoire.»

Le colloque de Rupert's Land aura deux dimensions: la conférence traditionnelle avec inscriptions, et dans un autre sens, des groupes contribueront des expositions ouvertes au grand public, comme par exemple celle au sujet de la santé qui a été exposée au Parc LaVérendrye pendant le Festival 1991.

«Les Manitobains auront la chance de voir l'impact du Manitoba, et en particulier de la région de la Rivière Rouge, dans l'économie mondiale pendant la période de la traite des fourrures», relate Louis Paquin.

Quatorze pays ont été impliqués dans la croissance du Canada entre la fondation de Montréal et la création du pays. «Ils sont tous invités à participer au Festival 1992. On voudrait aussi que des gens de Montréal participant.»

MONTCALM

Une étude sur l'eau

Le Pembina Valley Water Task Force a complété son étude sur les systèmes d'eau dans la région de la Rivière Rouge. La proposition qui sera recommandée aux gouvernements fédéral et provincial est de construire une usine de traitement de l'eau à Morris. Le coût: 65 millions de $.

Les tuyaux partiraient de Morris pour se rendre à Carman. En passant, le système alimenterait les villages avoisinants. «Ça remplacerait le plan d'eau à Saint-Jean-Baptiste. Maintenant, il nous donne des petits problèmes, mais dans cinq ans, il va être fini», remarque Yves Sabourin, secrétaire-trésorier de la municipalité Montcalm.

LA BROQUERIE

La municipalité prévoit paver deux chemins

Le budget de l'année 1991 de la municipalité rurale de La Broquerie prévoit le pavage de deux chemins bien connus, a fait savoir le secrétaire-trésorier.

Selon Laurent Tétrault, le chemin de l'Aréna sera pavé de la baie Normandeau jusqu'au coin de l'aréna elle-même, «là où les pompiers vont ramasser leur eau». On va aussi paver, grâce à un programme à frais partagés avec la province, le chemin Tétrault à partir du village jusqu'au nouveau terrain de golf.

Une légère augmentation du taux du mil est prévue en 1991, en bas de 5%. Le conseil municipal a également reçu le rapport financier de l'année 1990, qui révèle un déficit de 50 000$ sur des dépenses totales de 1,35 millions $.

«C'est la première fois dans notre histoire qu'on a un si gros déficit, explique Laurent Tétrault, on a eu un déficit de 28 000$ il y a cinq ans. Mais ce n'était pas une surprise.»

Deux facteurs expliquent le déficit, d'après le greffier. «C'était la première année de la nouvelle évaluation et on avait basé notre budget sur l'évaluation préliminaire.» La municipalité a été obligée d'absorber toutes les réductions de taxes entraînées par l'évaluation finale.

«Le centre agricole nous a aussi coûté une dépense de 30 000$ qu'on n'avait pas vraiment prévue. Mais on a eu un octroi de 70 000$ de la province et (des contributions de) 30 000$ des fermiers, alors on ne pouvait pas laisser ça passer.»

La municipalité pourrait se construire de nouveaux locaux d'ici quelque temps, a annoncé Laurent Tétrault. Et ces locaux pourraient inclure des espaces à usage gouvernemental. En effet, des officiers municipaux ont récemment rencontrer le ministre Albert Driedger pour demander que La Broquerie soit considéré dans le programme de décentralisation de la fonction publique.

Enfin, les conseillers ont décidé d'écrire une lettre au premier ministre Gary Filmon afin de signaler leur déception face au renvoi de Jack Penner comme ministre du Développement rural.

«Chaque fois qu'on avait besoin de quelque chose, on pouvait le demander. On a eu du bon service de lui.»

Jean-Pierre DUBÉ

SAINT-BONIFACE

Fêter les femmes

Réseau et Pluri-elles se donnent la main pour fêter les femmes le 7 mars prochain. À 19h30 à la salle académique du Collège de Saint-Boniface, plusieurs activités auront lieu dans le cadre de la journée internationale des femmes.

Au programme, Lorette Beaudry-Ferland, présidente de Réseau, et Gisèle Marion, présidente de Pluri-elles vont accueillir la conférencière Nicole O'Bomsawin, présidente des Femmes autochtones du Québec, Développement et Paix. Les résultats du concours «Journée internationale des femmes - c'est quoi pour toi?» seront annoncés. Aussi, saynètes, chants, gâteau, café et jus agrémenteront la soirée.

K.B.

Le Musée de l'homme et de la nature

À la recherche de bénévoles francophones

Chaque mercredi, des élèves des écoles françaises et d'immersion peuvent se rendre au Musée de l'homme et de la nature du Manitoba et assister à une présentation dans le cadre du programme scolaire en français du musée. Pour les élèves, c'est une façon agréable d'être initiés à certains aspects de leur histoire. Mais le musée a aussi besoin de bénévoles francophones pour servir de guides à ces élèves.

Aujourd'hui, des élèves de 6e année suivent attentivement les explications de la guide, qui leur parle de la vie des Inuit. Ils commenceront par une visite des artefacts exposés dans le musée et se rendront ensuite dans une salle de classe où ils pourront toucher à d'autres artéfacts: habits traditionnels, outils divers, etc.

Le programme scolaire anglais du musée peut compter sur l'aide d'une soixantaine de guides bénévoles. En français, le musée ne dispose que de quatre bénévoles et aurait besoin d'environ six autres personnes(1) . L'une de ces bénévoles, Connie Brown, oeuvre pour le musée depuis 13 ans. Pour cette hollandaise d'origine, ce travail est une excellente occasion de pratiquer le français. «C'est aussi intéressant de pouvoir enseigner aux petits qui doivent en apprendre davantage sur l'histoire de la province, dit-elle. Et puis je me suis fait des amis, et j'aime l'atmosphère du musée, le personnel est très gentil.»



photo: Sylviane Lanthier

Denise Bélanger, en charge des programmes scolaires en français, tient une pelle d'origine Inuit, un des artéfacts que les élèves peuvent manipuler lors de leur visite scolaire au musée.

«Les bénévoles francophones sont difficiles à recruter, mentionne Denise Bélanger, en charge des programmes scolaires en français. Comme ils sont bilingues, ils n'ont aucun mal à trouver un emploi rémunéré. Tous les musées ont le même problème!»

Le Musée de l'homme et de la nature a récemment obtenu une subvention du secrétariat d'État pour améliorer ses programmes scolaires en français. «Nous voulons augmenter le nombre de programmes offerts au musée et au planétarium, explique Denise Bélanger. Au planétarium, certains programmes datent de 10 ans! Mais créer de nouveaux programmes n'est pas tout. Il faut aussi des guides pour les donner aux élèves.»

Une personne qui parle français et qui s'intéresse à l'histoire peut être bénévole, quels que soient son âge et sa formation scolaire. Il suffit d'être disponible une demi-journée par semaine, le mercredi.

Des sessions de formation de deux semaines à l'intention des bénévoles ont lieu au début de l'année scolaire. Une personne qui veut s'engager en cours d'année aura droit à une formation plus personnelle. «Les gens me rencontrent, on commence avec une visite du musée et les gens peuvent choisir les programmes qui les intéressent.» On leur donnera la documentation, ils pourront observer les guides qui donnent ces programmes et quand ils se sentent prêts, il peuvent animer des groupes scolaires.

Chaque semaine, le musée reçoit une centaine d'enfants pour les programmes en français. Chaque année, 80 000 enfants visitent le musée. Les guides bénévoles jouent un rôle important auprès de ces élèves: ils leur font connaître des espects essentiels de leur propre histoire.

Sylviane LANTHIER

(1) Les personnes intéressées à devenir bénévoles pour le Musée de l'homme et de la nature peuvent contacter Denise Bélanger au 988-0688.

SAINT-BONIFACE

Concours pour la journée des femmes

Le concours «La journée internationale des femmes - c'est quoi pour toi?» est lancé. Réseau et Pluri-elles attendent les commentaires, poèmes ou compositions des participants d'ici le 4 mars.

Les prix offerts de 25 $, 50 $ et 100 $ seront remis à la soirée prévue pour la journée internationale des femmes le 7 mars. Pour les intéressés, envoyer vos contributions à Réseau, 115-383, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba), R2H 0G9.

K.B.

Le Groupe de travail sur la Constitution

Les Manitobains sont attachés au Canada

Le Groupe de travail manitobain sur la Constitution a terminé ses audiences publiques en notant que «les Manitobains ont manifesté un réel attachement envers le Canada, ce qui n'est pas le cas dans toutes les provinces», selon le président Wally Fox-Decent.

«Nous avons entendu une expression de foi très claire envers le Canada, et c'est très encourageant», résume le président. Les Manitobains se sentent concernés par plusieurs enjeux: situation des autochtones, réforme du Sénat et rôle du gouvernement central. «Une majorité substantielle s'est exprimée en faveur d'un gouvernement central avec suffisamment de pouvoirs pour supporter les provinces plus pauvres et pour contribuer aux grands programmes sociaux.»

Cela pourrait signifier qu'on accorde plus de pouvoirs à Ottawa dans certaines juridictions et moins dans d'autres, ou encore que la distribution des pouvoirs diffère d'une province à l'autre. «C'est possible, précise Wally Fox-Decent. Cette question n'a pas été abordée par un grand nombre de personnes, et pas nécessairement aussi directement. Mais la possibilité d'un fédéralisme asymétrique n'a pas été rejetée.»

Réseau et CJP

Outre la Société franco-manitobaine, le Groupe de travail a entendu deux autres organismes francophones: Réseau et le Conseil jeunesse provincial. «Nous avons écouté avec grand intérêt ce qu'ils avaient à dire. Les questions reliées au Québec et aux francophones représentent des enjeux auxquels nous prêtons un grand intérêt», sans vouloir s'engager davantage sur la préservation des acquis des francophones.

«Les Manitobains, poursuit le président, ont manifesté des réactions positives envers la diversité culturelle du pays, y compris les francophones. En même temps les gens ont le sentiment qu'il y a des limites aux concessions qu'on peut faire pour accomoder la francophonie.

«Nous avons entendu peu de propos anti-Québec. Ce qu'on peut dire, c'est que certaines personnes s'inquiètent du coût du multiculturalisme et du bilinguisme.»

Le Groupe de travail manitobain sur la constitution prévoit remettre un court rapport préliminaire à la fin du mois de mars. Le rapport complet suivra à une date encore indéterminée.

Sylviane LANTHIER

La SFM veut préserver les acquis

Devant le Groupe de travail manitobain sur la Constitution, la Société franco-manitobaine a livré essentiellement le même message qu'à la commission québécoise Bélanger-Campeau, c'est-à-dire qu'elle espère qu'on négociera un cadre constitutionnel qui permettra de garder le Québec, et que la Charte canadienne des droits et libertés ainsi que le Loi sur les langues officielles seront préservées.

Le SFM mise sur «l'engagement constitutionnel (du Manitoba et des autres provinces) face aux droits des deux groupes linguistiques officiels». Ce qui signifie aussi que la communauté francophone ne peut être considérée au Manitoba de la même façon que d'autres communautés culturelles. On peut aussi reconnaître l'égalité des deux communautés de langues officielles «tout en leur accordant des droits différents en rapport avec leur situation particulière.»

Est-ce un principe qu'on peut étendre aux provinces? «On peut se demander s'il est nécessaire que la répartition des pouvoirs soit la même partout», répond Raymond Bisson, le président de la SFM. «Le Québec a sa spécificité à l'intérieur du Canada comme les francophones ont leur spécificité dans le Manitoba. Il faut donc protéger les institutions pour assurer l'épanouissement de ces communautés. Le Québec peut être prêt à rapatrier toutes les responsabilités en matière de communication, et pas le Manitoba.»

De retour de la tournée québécoise, Raymond Bisson se rend compte que l'ouverture d'esprit est au coeur des relations entre les deux communautés, et que «nous pouvons puiser les uns aux autres.» Il croit aussi que les Franco-Manitobains peuvent servir de courroie de transmission entre les Manitobains et les Québécois, «puisque nous connaissons et que nous sommes sensibles aux deux réalités et aux deux cultures.»

Sylviane LANTHIER

L'industrie pétrolière emploie 250 personnes au Manitoba

L'agitation des prix inquiète plus que la guerre du Golfe

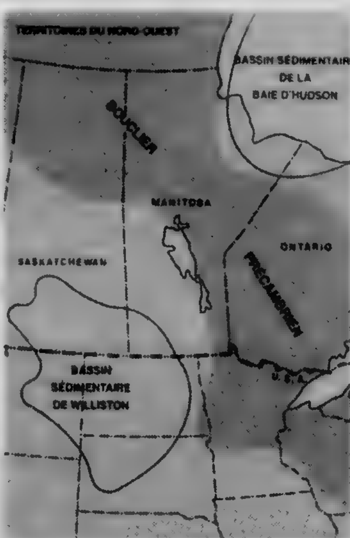
Le Manitoba a beau n'être que le 5e producteur de pétrole au Canada, les Irakiens auraient peut-être intérêt à envoyer quelques missiles Scud dans notre région.

Plus de la moitié du pétrole produit en Alberta circule en effet quotidiennement sous nos pieds sans que nous le sachions. Un immense pipeline interprovincial achemine également vers l'Est la totalité du pétrole brut et raffiné provenant de la Saskatchewan et de l'Alberta.

Plus que tout autre, l'industrie pétrolière est dépendante du contexte international. Le Manitoba, même s'il ne représente que 1% de la production canadienne, n'échappe pas à la règle. Que le prix du baril de pétrole baisse, et l'on réduit le nombre de puits creusés dans la province. Qu'il monte, et l'on augmente alors la production.

«La principale conséquence de la guerre du Golfe pour l'industrie pétrolière manitobaine, ce sont les prix», explique Bob Dubreuil, directeur de la division Pétrole du ministère de l'Énergie et des Mines. «La plupart des compagnies préfèrent certainement avoir un prix pas très haut mais stable, plutôt que l'instabilité.»

Pourquoi? Parce que les compagnies pétrolières établissent leurs budgets et fixent le montant de leurs investisements précisément en fonction des prix du pétrole.



Le pétrole manitobain est contenu dans les deux bassins sédimentaires que l'on voit sur cette carte.

Malheureusement, ces prix ont la bougeotte. Lorsque la guerre a éclaté dans le golfe Persique en août 1990, le prix international du baril s'est haussé en quelques semaines de 18$ à 41$. Comme beaucoup de leurs consoeurs, les compagnies pétrolières manitobaines ont alors cru bon d'augmenter leur production. Elles ignoraient que le prix du baril allait chuter en dessous de 30$ dès le mois d'octobre.

«Le prix du pétrole dépend de facteurs multiples et très complexes», souligne David Molinski, analyste au ministère de l'Énergie et des Mines. «Et le problème, c'est que ces causes sont plus souvent politiques et pyschologiques que naturelles.»

«Au début de la guerre du Golfe, poursuit-il, les prix sont montés en flèche parce qu'on avait peur qu'il y ait une pénurie. Pourtant, les risques de pénurie sont pratiquement inexistants.»

«La plupart des pays ont des réserves pour 60 ou 70 jours. Et même si l'Irak bombardait le pipeline qui transporte tout le pétrole de l'Arabie saoudite, cela n'affecterait que 15% du marché.»

Paradoxalement, c'est plutôt une crise de surproduction que la guerre du Golfe risque d'entraîner. Plusieurs pays ont en effet augmenté leur production à la fin de l'année 1990, pensant pouvoir profiter d'une hausse des prix.

Conséquence: David Molinski est persuadé que le prix du baril ne s'élévera guère au-dessus des 20$, alors que l'industrie pétrolière canadienne aurait besoin, pour être pleinement rentable, d'un baril à environ 30 dollars. Les millions de litres de pétrole qui gisent encore intacts sous le sol manitobain peuvent donc dormir tranquille.

Laurent GIMENEZ

Le pétrole au Manitoba

La nature n'a pas spécialement gâté le Manitoba en matière de pétrole. Le bassin sédimentaire d'où est tiré l'or noir manitobain ne recouvre qu'une petite portion au sud-ouest de la province. Il s'étend en revanche sur plus d'un quart de la Saskatchewan et sur trois États américains.

Le Manitoba a accès a un autre bassin sédimentaire dans la baie d'Hudson. Mais il est presque totalement vierge parce que son exploitation serait trop coûteuse. Quant aux réserves pétrolières manitobaines, on n'en connaît pas vraiment l'importance dans la mesure où les pouvoirs publics n'ont jamais jugé rentable d'entreprendre les recherches géologiques adéquates.

Le directeur de la division Pétrole du ministère de l'Énergie et des Mines, Bob Dubreuil, se dit cependant persuadé que le Manitoba ne sera jamais une grosse province pétrolière, même s'il existe des gisements que l'on n'a jamais identifié.

Le pétrole brut manitobain est expédié par pipeline en Ontario et aux États-Unis. La province n'a plus d'activité de raffinage depuis que ses quatre usines, dont celle de Saint-Boniface, ont fermé leurs portes pour cause de pollution excessive.

Quant au pétrole consommé au Manitoba, il provient de l'Alberta.

NOTRE-DAME-DE-LOURDES

Une Chambre de commerce voit le jour

Depuis le 18 février, Notre-Dame-de-Lourdes a une nouvelle Chambre de commerce. «Dans le passé, les chambres de commerce mises sur pied servaient pour des projets spécifiques et disparaissaient. Cette fois-ci, nous voulons durer longtemps», explique René Hébert, membre du nouveau comité exécutif de la Chambre.

«Tout a commencé en janvier. Le Comité de développement économique provincial a approché le conseil de la municipalité. Ils ont demandé d'organiser une réunion pour le 21 janvier et d'inviter 20 à 25 personnes qui participent activement à différents organismes.»

De ces 25 personnes possiblement intéressées par un projet de chambre de commerce, 20 se sont rendues à la réunion. Elles ont alors élu un comité organisateur chargé de convoquer une assemblée générale et de recruter une douzaine de candidats éventuels pour le comité exécutif du nouvel organisme. Le comité organisateur comprenait Guy Rock, Pierre Marcon, Maurice Boisvert et René Hébert.

L'assemblée générale, qui s'est tenue le 18 février, a attiré 43 personnes. Entre autres, l'assemblée a décidé de vendre des cartes de membre au coût de 25 $. Ces cartes, précise René Hébert, ne sont pas destinées seulement aux commerces, mais aussi aux individus, bref à tous ceux que le développement de la région intéresse.

L'assemblée a également élu les sept membres du comité exécutif: Denis Fortier, Maurice Boisvert, Renée Delaquis, Norman Bérard, Alain Comte, Marcel Robitaille et René Hébert. Comme plusieurs de ces personnes sont occupées à l'organisation du centenaire de la paroisse, l'assemblée a décidé que le comité exécutif commencerait son travail plus actif dès l'automne prochain, après les principales activités du centenaire.

La dernière tentative du genre à Notre-Dame-de-Lourdes datait de 1974. La Chambre de commerce alors mise sur pied avait disparu après la construction de l'aréna.

Sylviane LANTHIER

SAINTS-MARTYRS-CANADIENS

Résidences pour personnes âgées

Les Chevaliers de Colomb de la paroisse des Saints-Martyrs-Canadiens, qui travaillent à un projet de résidences pour personnes âgées depuis trois ans, en sont rendus à l'étape des dessins préliminaires.

«Le projet, qui n'est pas encore définitif, comprendrait 95 unités: 48 chambres avec pension et 47 appartements», explique Lucien Lussier, des Chevaliers de Colomb.

Les Chevaliers de Colomb ont déposé une offre d'achat sur un terrain mis en vente par la paroisse Sainte-Bernadette. «L'offre d'achat est conditionnelle au rezonage du terrain.» Le terrain convoité par les Chevaliers, situé sur le boulevard Lakewood, est zoné «pour des maisons familiales. Il faut le changer pour permettre la construction d'une résidence pour personnes âgées.»

Une demande de rezonage a donc été acheminée auprès de la ville de Winnipeg, et le comité communautaire de Saint-Boniface/Saint-Vital se prononcera sur la question lors de sa prochaine réunion le 26 février.

Les personnes intéressées à habiter dans ces résidences peuvent obtenir plus de renseignements en contactant Gérard Vermet au 255-1434, ou Albert Péloquin au 233-3423.

Sylviane LANTHIER

MONTCALM

Un petit déficit

La municipalité de Montcalm a terminé son année financière avec un déficit de 5 352 $. «Ce n'est pas un gros déficit sur un budget de 1,4 million $, fait savoir Yves Sabourin, secrétaire-trésorier. C'est la première fois depuis que je suis ici (15 ans) que ça arrive.»

Yves Sabourin explique que les revenus étaient plus hauts que dans les années passées, «mais les dépenses étaient encore pires. On a trop dépensé dans certains départements, comme l'entretien des routes et les services de transport.»

La municipalité de Montcalm va demander la permission au Développement rural d'absorber le déficit dans les surplus en caisses. «Si Développement rural refuse, il va falloir prélever des taxes pendant trois ans, mais je ne vois pas pourquoi ils refuseraient.»

K.B.


photo: Yves Chartrand

Tournage au 100 Nons

La salle Antoine-Gaborieau du Centre culturel franco-manitobain a servi au tournage d'un vidéo lors de la dernière fin de semaine du Festival du Voyageur. Il s'agissait en fait du résultat d'un atelier auquel ont participé des stagiaires sous la direction de Charles Lavack (visuel), Normand Dugas (audio) et David Larocque (musique), le directeur du 100 Nons. Des séquences ont également été tournées au Foyer du CCFM et au relais Pleine lune.

Le vidéo de dix minutes mettra en vedette quatre groupes: À retenir (Regarde les riches de Patricia Kaas), Toccata (Rallume les lumières de Sylvie Boucher), Superfixie (S'envoyer en l'air de Catherine Lara) et Bergeron (À ton rythme, une composition de Joël Bergeron).

Le projet est financé par l'organisme gouvernemental CIDO, la Société des communications du Manitoba et le 100 Nons. Le vidéo sera notamment utilisé pour attirer au 100 Nons des jeunes de la campagne. David Larocque espère aussi pouvoir le diffuser en tout ou en partie à Radio-Canada. Il mentionne que le Groupe 5 avait déjà participé à un vidéo l'an dernier dans le cadre de la défunte émission SMAC.

CULTUREL

La pause... musique



200 lignes de Je ne dois pas parler français: Hadley Castille est venu au Festival du Voyageur, cette année, avec des copies de son nouveau disque encore tout chaud. Le vétéran violoniste nous amène dans un voyage musical de la campagne du sud de la Louisiane afin de nous démontrer que la culture de cette région est toujours vivante malgré les tentatives de l'effacer au début du siècle.



Marcher sur du verre: Voici un premier enregistrement mémorable de bien des façons: la chanteuse Sylvie Bernard est d'origine abénaki; elle a eu droit à un spécial d'une heure à la télévision américaine; et le disque va à contre-courant de bien des modes à cause de la voix, des sujets abordés et de l'intensité de cette chanteuse québécoise qui rappelle Piaf.



Pour écouter Hi! Ha!: Michel Barrette a remporté un grand succès avec son personnage de Roland Hi! Ha! Tremblay au Farcetival du Festival du Voyageur. La plupart du matériel présenté lors de cette soirée se retrouve sur deux cassettes lancées à Noël en 1988 (Le temps d'une dinde) et 1989 (Hi! Ha! un party). Au menu: des chansons traditionnelles et des monologues. Il y a même un chapeau de Hi! Ha! à l'intérieur.

Yves CHARTRAND

(Avec la collaboration du gouvernement du Québec)

Un entretien avec Maureen Forrester, chanteuse d'opéra

«Je n'ai jamais été la jeune mariée!»

Aussi à l'aise dans la langue de Molière que dans les chansons de Mahler ou de Schubert, rieuse, charmeuse et comédienne, la chanteuse classique canadienne la plus célèbre dans le monde chante ce vendredi soir à Winnipeg pour la dernière représentation de la Fille du régiment, de Donizetti. Elle nous a confié, mezza voce, quelques commentaires et souvenirs.

• Vous qui avez chanté sur les plus grandes scènes du monde, comment qualifieriez-vous le public de Winnipeg?

• **Maureen Forrester:** «C'est un excellent public. J'ai remarqué que dans tous les endroits où il y a un hiver assez froid, on trouve un bon public. Il fait l'effort de venir au théâtre et s'amuse mieux que les gens qui habitent dans le Sud, où il fait très beau, et qui ont souvent l'air de se dire: je suis tanné de ça, j'aurais mieux fait d'aller à la plage.»

• Est-ce qu'on peut «sentir» le public lorsqu'on chante sur scène?

• **M. F.:** «Oh oui, tout à fait! Je le vois et je le sens aussi par intuition. La salle de concert a souvent une influence sur le public. Il y a des très bonnes salles et des très mauvaises aussi. Souvent, il n'y a pas de résonance, ou au contraire trop d'acoustique, trop d'écho.»

«Mais quand c'est mort, c'est mort! Et vous voyez ça par les visages qui semblent dire: ouais, c'est beau, mais je préfère mon disque chez moi, parce qu'il y a un sens de vibrato. Quand c'est une salle où ça sonne bien, vous voyez les sourcis des gens qui se lèvent. Ça veut dire que ça marche.»

• Est-ce que le public dérange parfois les chanteurs?

• **M. F.:** Ça arrive régulièrement. Il suffit qu'une personne qui tousse dans la salle se lève et ouvre la porte, et il y a un flash de lumière qui vous arrive. Ça déconcentre. Mais un chanteur doué, s'il perd un mot, il en rajoute un autre aussitôt. On ne perd pas pied pour ça.»

• Pensez-vous que l'opéra va se développer dans l'avenir au Canada?

• **M. F.:** «Je pense que oui. Du côté du public, je compte beaucoup sur les immigrés européens qui amènent souvent avec eux une tradition d'écoute de l'opéra.»

«Par contre, je trouve que les jeunes maintenant ne s'intéressent pas beaucoup à la musique classique. Pour moi, c'était différent, car dans la province de Québec, et un peu dans les Maritimes et en Ontario, on avait les Jeunesses musicales.»

«Je faisais des centaines de concerts pour les Jeunesses musicales. Ces jeunes-là ont mon âge maintenant, et ils vont aux concerts parce qu'ils ont eu une éducation. Cela se perd. Il faut dire que nous, on n'avait pas la télévision. Alors après l'école, on faisait toutes sortes d'activités, du théâtre, de la gymnastique, et bien sûr du chant.»

• Et du côté des chanteurs, y a-t-il une relève?

• **M. F.:** «Il y a beaucoup de talents, mais ils manquent de technique. Souvent, quand des jeunes viennent chanter pour moi, je leur dis: vous avez beaucoup de talent, vous êtes artistique, vous chantez vos paroles dans les autres langues, c'est très beau, propre et tout, mais vous n'avez pas de support pour le son et vous ne savez pas ce que vous faites.»

«Parce qu'il faut décider avant de faire le son; se préparer pour le faire fort ou moins fort. Si vous chantez dans une salle de 500 personnes ou 2 000 personnes, c'est totalement différent. C'est comme une gymnastique, il faut lever le son et pousser le son avec le corps, pas avec la gorge. Vous chantez toujours pour le dernier rang de la salle.»

«Je vais vous raconter une histoire à ce sujet. Il y a un jeune du Nord du Québec qui est venu un jour pour une audition. Il s'est caché dans un coin et il est revenu serré dans une large ceinture de garagiste qui lui prenait toute la taille.»

«Je lui demande: Comment pensez-vous chanter avec ça, Monsieur? Il m'a répondu que son professeur lui avait dit que c'était bon pour le support de la voix. Le professeur, il faut le mettre dans une prison pour dire des choses pareilles! Il y a des gens qui enseignent la musique et c'est criminel ce qu'ils disent. Ils ne savent rien de la voix.»

• Quelles sont les oeuvres que vous aimez le mieux interpréter?

• **M. F.:** «Vous savez, pour nous les contraltos, les rôles dans l'opéra sont limités: mothers, maids, witches, bitches, mediums, nuns, aunts, and men. Jamais la jeune mariée! C'est toujours The other woman!»

• Pourquoi aimez-vous ce métier?

• **M. F.:** «Je suis née pour chanter. Je me lève en chantant et je m'endors en chantant. Quand je vais mourir, on va ouvrir la boîte et je vais dire: Attends! J'ai encore une magnifique chanson à chanter.»

Propos recueillis par Laurent GIMENEZ



photo: Laurent Gimenez

Maureen Forrester. «Je suis une personne d'aujourd'hui et de demain. Pas d'hier. C'est trop tard pour hier. Si vous faites des erreurs, il faut faire mieux demain, c'est tout. C'est le conseil que je donne aux jeunes chanteurs.

Mouche dans la gorge, chat sur la scène

• Votre plus mauvais souvenir d'opéra?

• **Maureen Forrester:** «Parmi mes pires souvenirs, il y a une mouche qui m'est rentrée dans la gorge une fois, au Colorado. J'ai toussé, comme ça, et elle est ressortie. C'était terrible. Ça c'est le pire!»

«Je me souviens d'une autre fois, dans les années 51-52, je chantais en France pour les Jeunesses musicales. L'Europe sortait de la Deuxième Guerre mondiale et il y avait encore beaucoup de travail à faire pour renouveler les théâtres.»

«Il faisait froid à mourir dans ce théâtre-là. Les gens tenaient tous leur col serré et je voyais la buée qui sortait de ma bouche quand je chantais. Tout à coup, je vois les gens qui se mettent à rire en se cachant dans leur col. Je me suis dit, mon Dieu, peut-être que ma robe est tombée!»

«En fait, c'était un très vieil homme qui déroulait lentement un long, long fil électrique, avec une chaufferette pour mettre à mes pieds. À cette époque-là, il y avait aussi de temps en temps des chats qui se promenaient sur la scène en regardant. Ça faisait beaucoup rire le public.»

• Votre meilleur souvenir?

• **Maureen Forrester:** «J'ai fait mes débuts à La Scala de Milan en 1990 à l'âge de 60 ans. Ce n'était pas un rêve pour moi. Pour moi, il n'y a pas un petit théâtre ou un grand théâtre. Chaque fois que je chante, c'est très important et j'essaie de faire de mon mieux. Mais La Scala, c'est une magnifique salle, un public incroyable et c'est très professionnel. C'est un des mes grands souvenirs.»

L.G.

RITCHOT

Quatre fêtes

Quatre célébrations distinctes se dérouleront au mois de juillet pour fêter le 100e anniversaire de la municipalité de Ritchot.

Les conseillers municipaux ont décidé de célébrer chacun dans leur district:

• Ile-des-Chênes: les 12, 13 et 14 juillet.

• Saint-Adolphe: les 5, 6 et 7 juillet.

• Sainte-Agathe: le 27 juillet.

• 4e district: 1er juillet.

La municipalité a droit à une subvention provinciale de 2$ par habitant pour assumer le coût de ces fêtes. Ritchot comptait 4 588 habitants en 1986.

L.G.

Carmen Campagne en nomination aux prix Juno

Je veux un petit Juno pour m'acco-co-coter!

Il n'y a pas de doute que Carmen Campagne mène une vie de fou! Depuis son Juno de 1989 (avec Lullabye Berceuse réalisé avec Connie Kaldor), elle continue à produire, à faire des tournées et à élever une famille. Son 2e album, intitulé Une voix pour les enfants, pourrait lui mériter un 2e Juno. Pour s'acco-co-coter! (1)

Les nominations aux Juno, les prix d'excellence de l'industrie musicale au Canada, ont été connues au début février. La chanteuse originaire de Willow Bunch en Saskatchewan figure parmi cinq finalistes de la catégorie de la musique pour enfants. Les quatre autres artistes ou groupes sont: Fred Penner, Susan Hammond, The Children's Group, et Sharon, Lois and Bram.



Carmen Campagne

L'album Une voix pour les enfants, lancé en novembre dernier sur l'étiquette Oak Street Music de Winnipeg, comprend plusieurs chansons traditionnelles. On y entend Au clair de la lune avec de nouveaux arrangements et la voix de la vedette Daniel Lavoie.

Mais les chansons Delvina, une création d'Annette Campagne de Hart-Rouge, et Mon père m'envoit au marché sont parmi les préférées des enfants. Accompagnée au piano, Carmen Campagne a présenté ses chansons lors d'un spectacle au Rendez-Vous, samedi 16 février, devant 600 jeunes enfants et parents.

J.-P. D.

(1) La phrase «Je veux un p'tit coussin pour m'acco-co-coter» est tirée de la chanson Delvina.

De la musique électroacoustique

Un orchestre de haut-parleurs

Pour ceux qui cherchent une expérience musicale hors de l'ordinaire, la Plug-In Gallery et le Centre culturel franco-manitobain vous donnent rendez-vous le 1er mars à 19h30 à la salle Jean-Paul-Aubry (CCFM) pour écouter de la musique électroacoustique.

«De la musique électroacoustique, c'est de la création sonore artistique avec appui technologique», décrit Claude Schryer, un des six compositeurs-diffuseurs et interprètes qui seront à Saint-Boniface.

Le groupe de six entreprend la tournée pancanadienne «Traces Électro» pour promouvoir cinq disques de l'étiquette «empreintes DIGITALes», la seule compagnie qui enregistre sur disques compacts de la musique électroacoustique.

Les compositeurs profitent aussi de la tournée pour promouvoir le médium peu connu de la musique électroacoustique, même si ce genre existe depuis 40 ans environ. «A Montréal et à Vancouver, il y beaucoup d'activité dans le domaine, mais dans le reste du Canada, c'est encore en évolution. Suite au concert, les artistes seront disponibles pour répondre aux questions.»

Les organisateurs de «Traces Électro» emmènent avec eux en tournée un orchestre de huit haut-parleurs. Ces boîtes de son seront placées séparément dans la salle de concert pour permettre la spatialisation des sons. Cette technique se nomme «acousmatique» et offre une troisième dimension aux oeuvres.

En plus des haut-parleurs, les musiciens seront là avec leurs instruments respectifs. «Par exemple, je suis clarinettiste et je vais interpréter une pièce pour clarinette et ordinateur. Un autre va jouer une pièce pour piano et bande, ou encore pour voix et ordinateur», ajoute Claude Schryer.

Selon lui, le concert attire ceux qui aiment la musique de concert contemporaine et la musique expérimentale.

Karine BEAUDETTE

De l'harmonica aux Jeux du Canada

Gérald Laroche représente le Manitoba

Gérald Laroche, maître de l'harmonica, est en mission à l'Ile du Prince-Édouard: il représente le Manitoba au Festival des Arts des Jeux du Canada qui a lieu jusqu'au 1er mars.

«Je suis fier de représenter le Manitoba. En même temps, ça me donne beaucoup de visibilité. Je fais des spectacles de 15 minutes, d'une demi-heure et d'une heure. 90% des pièces que je vais jouer sont mes compositions», souligne le natif de Powerview.

Les spectacles de Gérald Laroche sont un mélange de blues, de rythmes africains, de reggae, de Zydeco, de jazz, de Cajun, de bluegrass et de folklore canadien-français.

Son style unique lui a valu une participation au Festival de Jazz à Montréal en 1987 et plusieurs enregistrements avec Radio-Canada et avec d'autres artistes.

Karine BEAUDETTE

Gilles Fournier en spectacle le 24 février

«Avec le jazz, j'apprends toujours quelque chose»

À 28 ans, Gilles Fournier est un musicien en demande à Winnipeg. Dimanche le 24, il présente un spectacle de jazz au West End Cultural Centre de Winnipeg (1), en compagnie de quelques musiciens qu'il a rassemblés pour l'occasion.

Tous les musiciens de jazz de Winnipeg se connaissent et la plupart mènent à peu près le même genre de vie, indique Gilles Fournier. «Pour gagner sa vie dans ce domaine, il faut être polyvalent, pouvoir jouer avec plusieurs groupes et dans plusieurs styles.»

«Je joue très souvent aux Mârdis Jazz du Centre culturel franco-manitobain, poursuit le bassiste. J'accompagne Laurent Roy, Ken Gold, Ron Paley ou David Larocque.»

Ses engagements peuvent varier de trois à sept soirs par semaine. La semaine dernière était assez occupée avec le Festival du Voyageur; cette semaine, il jouait au CCFM mardi et se produira au Spectrum vendredi et samedi avec Jacques Lussier, et au WECC dimanche.

«Quand tu joues pour quelqu'un, il faut que tu te concentres sur cela et que tu saches le plus vite possible ce que la personne veut comme style ou comme feeling. Il faut aussi être au meilleur de sa forme chaque soir quand on fait plusieurs groupes par semaine. Plus on est demandé, meilleur on est; meilleur on est, plus on est demandé.»



photo: Sylviane Lanthier

Gilles Fournier.

«J'ai commencé à 14 ans, raconte-t-il. Je jouais du rock avec les écoles, les boîtes à chansons et le 100 Nons. J'ai étudié la musique à l'université St. Francis Xavier en Nouvelle-Écosse, où je me suis concentré sur le jazz. Il y a cinq ans, j'ai changé la basse électrique pour la basse acoustique.»

Capable de jouer dans plusieurs styles, Gilles Fournier préfère le jazz «parce que j'apprends toujours quelque chose. Le défi est plus grand. Il faut être original tout le temps. Une pièce n'est jamais jouée exactement de la même façon, il y a place à l'improvisation.»

Au West End Cultural Centre, Gilles Fournier et ses complices présenteront des classiques du jazz ainsi que quelques-unes de ses compositions. «Gene Smith m'a enseigné à l'université. Il est directeur du programme de jazz là-bas. Il m'a appelé pour me dire qu'il serait de passage à Winnipeg et qu'il voulait jouer. J'ai réuni quelques musiciens, et voilà!»

Sylviane LANTHIER

(1) Les billets (10 $) sont disponibles auprès de Select-A-Seat, au WECC ou à Chargeline, au 780-7328.

Concert de musique française les 1er et 2 mars

Frédérik Liessens, un musicien qui frappe

Quand il ne joue pas du vibraphone au Centre culturel franco-manitobain avec son groupe Stickshift, Frédérik Liessens frappe sur des tambours ou des xylophones avec l'Orchestre symphonique de Winnipeg. C'est même sa principale activité depuis 10 ans.

Ce Québécois né à Sorel a été embauché par l'Orchestre symphonique juste après sa sortie de l'Université McGill, où il a étudié les percussions pendant quatre ans.

Les percussions, ce sont tous les instruments que l'on frappe avec les mains, des baguettes ou des maillets. Les tambours, tambourins, timbales, vibraphones, xylophones, castagnettes et autres triangles n'ont plus aucun secret pour Frédérik Liessens, qui se risque même dans les cymbales, lorsque le cymbalier attitré de l'Orchestre symphonique est indisposé.

«Le percussionniste est sans aucun doute le musicien qui joue sur le plus d'instruments différents à l'intérieur d'un orchestre classique», explique-t-il. Beaucoup d'oeuvres exigent même la présence sur scène de plusieurs percussionnistes. C'est le cas de Alborada del gracioso, la pièce de Ravel que l'Orchestre symphonique de Winnipeg présentera lors de son prochain Masterworks les 1er et 2 mars (1).

«Cette oeuvre, que Ravel a d'abord écrite pour le piano, est remplie de rythmes espagnols, poursuit Frédérik Liessens. C'est pourquoi elle comprend des instruments comme le tambour basque et les castagnettes.»



photo: Laurent Gimenez

«Je suis venu aux percussions par la musique des Beatles, explique Frédérik Liessens. Quand j'étais adolescent, je voulais jouer de la batterie comme Ringo Starr.»

Intitulé French & Spanish Connections, le concert des 1er et 2 mars comprend aussi un Poème du Français Ernest Chausson (1855-1899), et une autre oeuvre de Ravel, Tzigane. Elles donneront l'occasion au jeune violoniste américain Joshua Bell de démontrer sa virtuosité. Également au programme: la symphonie No. 31 de Mozart, composée à Paris, et Guernica, oeuvre du compositeur québécois Clermont Pépin, inspirée du célèbre tableau de Picasso.

Laurent GIMENEZ

(1) Les concerts auront lieu à 20h à la salle du Centenaire. Ils seront précédés par une rencontre-conférence avec le soliste Joshua Bell à 19h15 au 2e étage de la salle. Coût des billets: de 12 à 24$.

Des supplémentaires des Misérables

Et une représentation en français

Il y aura huit supplémentaires aux représentations winnipégoises de la comédie musicale Les Misérables, qui doivent commencer le 2 juillet prochain. Et un spectacle en français a été prévu.

Les supplémentaires ont lieu du 29 juillet au 3 août 1991 et le spectacle en français le 30 juillet.

Ceux qui ont déjà réservé leurs places pour une des représentations en anglais peuvent échanger gratuitement leurs billets pour le spectacle français, en s'adressant aux comptoirs Ticketmaster d'ici au 23 février.

Du 24 février au 2 mars, il sera encore possible d'échanger les billets, mais il y aura des frais de 2,50 $. Après le 2 mars, les échanges seront impossibles. Les détenteurs de billets de saison du Manitoba Theatre Center peuvent échanger leurs billets en s'adressant aux bureaux du MTC.

Winnipeg accueillera la production montréalaise des Misérables. La comédie musicale, qui connaît un grand succès depuis trois ans, était produite en français pour la première fois à Montréal cet hiver. Il est question qu'elle soit présentée à Paris l'an prochain.

Pour obtenir des renseignements sur le coût des billets ou pour les échanger, contactez Ticketmaster au 780-3333.

S. L.

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

• Le Centre culturel franco-manitobain (340 Boul. Provencher) présente ***Ron Paley*** le 26 février dans le cadre des Mârdis Jazz. Artistes invités: ***Riff-Raff*** le 22 février et ***Kelley Fry*** les 28 février et 1er mars.

• Le ***Quartet de Gilles Fournier*** et le musicien ***Gene Smith*** seront en spectacle le 24 février à 19h30, au West End Cultural Centre (WECC). Les billets (10$) sont disponibles aux comptoirs Select-A-Seat, au WECC ou à Chargeline, au 780-7328. Ce spectacle ouvre la saison des Jazz Winnipeg Series 1991.

• ***Jacques Lussier*** est en spectacle les 22 et 23 février au Spectrum (176, rue Fort), à 21h30. Billets en vente à la porte.



photo: Sylviane Lanthier

Ceux qui l'ont manqué pendant le Festival du Voyageur peuvent se reprendre! Jacques Lussier est en spectacle les 22 et 23 février au Spectrum, à 21h30.

• L'***Orchestre de chambre du Manitoba*** (OCM) présente son dernier concert de la saison 1990-91 dans le cadre de la série CBC Stereo Candlelight Concert, le 26 février à l'église Westminster, à 20h. Billets: 18$, 16$ étudiants et âge d'or, 10$ enfants, disponibles à l'OCM (783-7377), aux comptoirs Ticketmaster et à Chargit (985-6800).

• L'Orchestre symphonique de Winnipeg présente ***Sousa and the Symphony*** le 23 février à 20h et le 24 février à 14h, au Centennial Concert Hall, dans le cadre de la série Seagram Pops and Family Pops. Billets: 12$, 16$, 21$, 24$ (- 2$ étudiants et âge d'or). Réservations: 943-2900.

• Le Festival folk de Winnipeg présente un spectacle du groupe de musique traditionnelle irlandaise ***The Chieftains***, au Centennial Concert Hall le 19 mars à 20h. Billets en vente aux comptoirs Ticketmaster ou Chargit, au 985-6800.

• ***Concert de musique française baroque*** à l'église Crescent Fort Rouge dimanche le 24 février à 30h. Oeuvres de Jean-Philippe Rameau, Johann Schobert et Jean-Marie Leclair, avec Éric Lussier au clavecin. Billets en vente à la porte.

THÉÂTRE

• Du 6 au 10 mars, on pourra voir ***Comedy Double Bill***, deux courtes pièces d'un acte (Everybody's Business et Life in the Line) présentées par le Popular Theatre Alliance of Manitoba. Au Gas Station Theatre, à 20h chaque soir. Billets: 14$ (10$ étudiants, âge d'or et personnes à revenu modeste). Réservations: 589-8408.

• Jusqu'au 10 mars, le Prairie Theatre Exchange (Place Portage, 3e étage) présente ***A Flush of Tories***, une comédie satyrique d'Allan Stratton sur différentes crises constitutionnelles qu'a traversées le Canada. Billets: 17$ les vendredis et samedis soirs, 15$ (adultes) et 10$ (étudiants et âge d'or) pour les autres représentations. Réservations: 942-5483.

DANSE

• Le Ballet royal de Winnipeg présente le ballet romantique ***Giselle***, qui célèbre cette année son 150e anniversaire. Au Centennial Concert Hall, du 6 au 10 mars. Billets: de 9,50$ à 33$, avec rabais pour les enfants, les étudiants et les personnes âgées pour certaines représentations. Réservations: 956-2792 ou comptoirs Ticketmaster.

CINÉMA

• Du 22 au 28 février, le Cinéma 3 (angle Sherbrook et Ellice) présente deux films français: ***May Fools*** (Milou en mai) de Louis Malle à 19h30, et ***Monsieur Hire*** de Patrice Lecomte à 21h15.

ENFANTS

• Le Manitoba Theatre for Young People présente ***Mirror Game***, une pièce sur les effets physiques et psychologiques de la violence faite aux enfants. Les 22 et 23 février à 19h30, au Gas Station Theatre. Billets: 947-0394.

• Février est le mois des marionnettes au Manitoba Children's Museum (109, av. Pacific). Les 23 et 24 février, les enfants pourront voir un ***spectacle du marionnettiste Brian Richardson***. Samedi, les spectacles ont lieu à 10h, 12h, 13h30 et 15h. Dimanche, les spectacles sont prévus pour 12h, 13h30 et 15h. Le musée est ouvert de 9h30 à 17h le samedi et de 11h à 17h le dimanche. Entrée: gratuit pour les membres; 2,25$ enfants; 2,50$ adultes. En semaine, le Musée offre des services en français sur demande. Renseignements: 957-0005.

• Le 27 février, de 13h30 à 14h30, les enfants d'âge préscolaire participent à l'activité ***Qu'y a-t-il dans ma boîte?*** au Manitoba Children's Museum. Renseignements: 957-0005.

• Le samedi 23 février à 14h, le Centre Fort Whyte (1961, chemin McCreary) invite les enfants de 6 à 12 ans à venir ***observer les empreintes dans la neige*** pour découvrir la vie secrète des animaux. Il faut s'inscrire au 895-7001. Entrée: membres gratuit, non-membres 2,50$.

EXPOSITIONS

• La Société historique et le Musée de Saint-Boniface organisent ***Bienvenue à Saint-Boniface, Manitoba***, une exposition sur l'histoire de Saint-Boniface. À la salle 1032 du Collège universitaire, de 10h à 17h le 22 février; de 13h à 17h les 23 et 24 février; et de 10h à 21h les 25 et 28 février.



Exposition sur l'histoire de la ville de Saint-Boniface de ses origines à 1914

• Du 24 février au 24 mars, la Galerie I du Centre culturel franco-manitobain accueille l'exposition ***Résonance*** de Michel Leblanc.

• Les oeuvres récentes de l'artiste de Winnipeg ***Caroline Duke*** sont exposées à la Galerie 4 du Musée d'art de Winnipeg (300 boul. Memorial) jusqu'au 17 mars.

LOISIR

• Le dimanche 24 février de 11h à 17h, le Centre Fort Whyte (1961, chemin McCreary) vous invite à participer au ***4e Festival annuel de l'hiver***. Parmi les activités: promenades en traîneau, pêche sur glace, tire d'érable sur la neige, sculptures de neige, randonnées en raquettes, etc. Renseignements: 895-7001. Entrée: membres gratuits, non-membres: 3 $ adultes, 2,25 $ étudiants et âge d'or, enfants de moins de 3 ans gratuit.

Sélection recueillie par Sylviane LANTHIER

SPORT

En bref

Ligue Hanover-Taché

Classement final

Division Nord

	G	P	N	Pts
Niverville	20	3	1	41
I-d-Chênes	15	8	1	31
Sainte-Anne	14	10	0	28
Steinbach	4	20	0	8

Division Sud

	G	P	N	Pts
Grunthal	18	6	0	36
Saint-Pierre	15	9	0	30
La Broquerie	10	14	0	20
Saint-Malo	7	17	0	14
Mitchell	4	20	0	8

Meilleurs compteurs

	B	P	T
Larry Skoleski (*Niverville*)	46	42	88
Robert Rioux (*Saint-Pierre*)	27	60	87
Denis Senebald (*Niverville*)	23	34	57
Vince Penner (*Grunthal*)	20	35	55
Rene Comeault (*Niverville*)	16	35	51
Tim Wiens (*Grunthal*)	24	26	50
Edwin Froese (*Grunthal*)	22	28	50
Glen Friesen (*Grunthal*)	16	32	48
Bob Banman (*Mitchell*)	26	21	47
Ralph Collette (*Saint-Malo*)	26	21	47
Gilles Boulley (*Saint-Pierre*)	23	24	47
Marc Nault (*Sainte-Anne*)	27	19	46
Barry Rochon (*Saint-Pierre*)	21	25	46
Scott Cechvala (*Sainte-Anne*)	22	23	45
Mathew Gosselin (*Saint-Malo*)	20	25	45
Dave Naaykens (*Ile-d-Chênes*)	9	33	42
Paul Desorcy (*La Broquerie*)	15	26	41
Denis Lajoie (*Sainte-Anne*)	14	27	41

Demi-finales

Mardi 19 février
Niverville 11 Steinbach 0
Sainte-Anne 5 Ile-des-Chênes 7
Saint-Malo 2 Grunthal 7
La Broquerie 4 Saint-Pierre 8
Jeudi 21 février
Steinbach - Niverville
Vendredi 22 février
Ile-des-Chênes - Sainte-Anne
Saint-Pierre - La Broquerie
Grunthal - Saint-Malo
Dimanche 24 février
Sainte-Anne - Ile-des-Chênes
La Broquerie - Saint-Pierre
Grunthal - Saint-Malo
Steinbach - Niverville
Mardi 26 février
Ile-des-Chênes - Sainte-Anne
Niverville - Steinbach
Saint-Malo - Grunthal
Mercredi 27 février
Saint-Pierre - La Broquerie

Ligue South Eastern

Les Hawks de Notre-Dame-de-Lourdes ont terminé l'année en beauté avec deux victoires.

Jeudi 14 février
Notre-Dame-de-Lourdes a gagné 11-7 à Altona.

Samedi 16 février
Cette fois-ci, les Hawks l'ont emporté 7-2 à Pilot Mound. Leur fiche de 8 victoires et 16 défaites leur a permis de devancer Altona au sixième rang du classement général. Au lieu de Portage, les Hawks font face depuis le 21 février à Winkler dans une série 3 de 5. Le 2e match de la série a lieu à Lourdes le 24 février. Si nécessaire, un 4e match se tiendrait le 28 février à Lourdes.

L'entraîneur Pierre Marcon croit que son équipe a de meilleures chances puisque les matchs en saison ont été proches. Lors du plus récent, Winkler avait gagné en prolongation.

Suzanne et Gaëtanne de Lorette à Charlottetown

La ringuette pourrait devenir sport olympique

Deux athlètes de Lorette font partie de l'équipe Manitoba de ringuette aux Jeux du Canada qui se déroulent présentement à l'Ile-du-Prince-Edouard. Suzanne Goulet, 16 ans, et Gaëtanne Manaigre, 15 ans, font partie de l'équipe des Belles, le seul niveau de ringuette présenté lors des jeux.

Les deux jeunes vedettes sont issues de la formation des Juniors de Eastman, les championnes de leur catégorie au Manitoba en 1990. Cette année, elles n'ont pas participé à la ligue provinciale puisqu'elles ont été sélectionnées en août pour subir un entraînement spécial en vue des Jeux du Canada.

La gérante des Flames de l'an dernier, Aline Manaigre, a expliqué que les promoteurs de la ringuette au Canada ont réussi pour la première fois à faire inclure la compétition dans les jeux en vue de le consacrer comme sport olympique. Comme les courses de chiens attelés, la ringuette n'est pas encore considérée comme sport de calibre olympique.



photo: Jean-Pierre Dubé

Gaëtanne Manaigre et Suzanne Goulet représentent le Manitoba.

Suzanne Goulet et Gaëtanne Manaigre s'envolent pour Charlottetown le vendredi 22 février. Elles se disent excitées par cette «chance de leur vie». Un groupe de parents d'athlètes, auquel se joindra Aline Manaigre, partira le même jour.

En ringuette, les matchs de classification de l'équipe Manitoba auront lieu les 25 et 26 février. Les éliminatoires auront lieu au cours de la fin de semaine du 1er mars.

La télé de Radio-Canada diffuse les résultats des compétitions des Jeux du Canada en fin de soirée (à minuit 05) et en reprise le lendemain à 15 h 30.

J.-P. D.



Un défi olympique

L'entraîneur de l'équipe canadienne de badminton, Bill Gilliland, a récemment visité le Collège Louis-Riel (CLR) à Saint-Boniface afin de faire une démonstration pour promouvoir ce nouveau sport olympique. Il était accompagné de la championne canadienne Denyse Julien (à droite), qui est également 12e au classement mondial, et Amil Kaul, le directeur technique du badminton au Manitoba.

Après un match entre eux, les invités ont lancé un défi à deux duos du CLR. Plus de 500 spectateurs, de Louis-Riel et d'autres secondaires, ont assisté à la démonstration. Le Collège était l'hôte de l'événement au nom de l'association sportive des écoles secondaires du Manitoba.

Larry Skoleski, le meilleur de la Hanover-Taché

Pour la troisième année consécutive, l'attaquant des Clippers de Niverville, Larry Skoleski, a été nommé le joueur le plus utile à son équipe de la Ligue Hanover-Taché.

Lors du dernier match de la saison régulière, il a également réussi à devancer par un point Robert Rioux des Canadiens de Saint-Pierre pour remporter le championnat des compteurs.

Larry Skoleski a aussi été choisi le meilleur avant. Le titre du meilleur défenseur est allé à Barry Rochon de Saint-Pierre.

Voici la liste des autres honneurs décernés lors du banquet de la Ligue tenu le 16 février à Sarto, en banlieue de Grunthal!

Joueur le plus gentilhomme: Bob Banman (Mitchell)

Recrue de l'année: Marc Gagnon (La Broquerie)

Entraîneur de l'année: Rick Fontaine (Niverville)

Meilleur gardien: Bob Brisebois (Ile-des-Chênes)



photo: Yves Chartrand

Mitchell a remis un trophée spécial à Larry Skoleski en souvenir d'une performance de huit buts dans une partie contre eux cette saison.

Gérant de l'année: Gilbert Lahaie (Saint-Pierre)

Duo de gardiens avec la meilleure moyenne: Brad Dusik et Jeff Skoleski (Niverville)

L'équipe la moins punie: Steinbach



photo: Yves Chartrand

Barry Rochon de Saint-Pierre.



Marc Gagnon de La Broquerie.

Professeurs d'immersion française

Le District scolaire de Maple Ridge-Pitt Meadows n°42 en Colombie-Britannique recherche, pour septembre 1991, **des professeurs en immersion** à tous les niveaux, de la Maternelle (P 1) à la 12e année (G 2). Nous invitons tout professeur intéressé à enseigner dans cette région à 45 minutes de Vancouver à bien vouloir se mettre en contact avec Jean Daoust en composant le (604) 463-4200 afin de prendre rendez-vous. Les représentants de la Commission scolaire seront à Winnipeg à partir du 4 mars jusqu'au 7 mars 1991.

Jeune Canadien français, âgé de 20 ans, qui demeure au Québec, aimerais travailler dans une ferme du Manitoba pour apprendre l'anglais et connaître le Manitoba pendant l'été (26 juin au 1er août 1991). Veuillez communiquer avec moi à l'adressse suivante: **Stéphane Grimard, 2107, Cartier, Longueuil (Québec) J4K 4E7.**

Taché Community Care

est à la recherche

d'animateurs(trices) (II et III)

Envoyez votre curriculum vitae au:

Taché Community Care
a/s C.P. 59
Lorette (Manitoba)
R0A 0Y0



PARLEMENT DU CANADA

Comité mixte spécial sur le processus de modification de la Constitution du Canada

Le Comité mixte spécial sur le processus de modification de la Constitution du Canada est chargé de faire enquête sur le processus de modification de la Constitution.

Le Comité acceptera les mémoires traitant de l'une ou l'autre des questions suivantes : Le processus de modification actuel, au Canada, qui nécessite l'accord du gouvernement fédéral et des provinces, suivi de votes au Parlement fédéral et dans les assemblées législatives provinciales, est-il efficace ? Est-ce que le processus permet une participation suffisante de la population ? Le processus actuel serait-il amélioré par la tenue de référendums, d'assemblées constituantes ou autres reformes ? Faut-il apporter des changements à la procédure de modification de la Constitution prévue à la Partie V de la *Loi constitutionnelle de 1982* et qui détermine le processus actuel de modification ?

Toute personne ou tout organisme qui désire exprimer son opinion à ce sujet peut soumettre un mémoire au Comité en français, en anglais ou dans les deux langues officielles.

Le mémoire doit être reçu au bureau de greffier du Comité au plus tard le 11 mars 1991.

Le Comité prendra connaissance des mémoires reçus et choisira alors, parmi les personnes et les organismes qui lui ont fait parvenir un mémoire, ceux qu'il entendra.

Veuillez adresser les mémoires, la correspondance et les demandes de renseignements au : **Greffier, Comité mixte spécial sur le processus de modification de la Constitution du Canada, pièce 608, Édifice Wellington, Ottawa (Ontario) K1A 0A6, Tél. : (613) 992-3155, Téléc. : (613) 996-1626.**

Les co-présidents,
Gérald A. Beaudoin, sénateur
Jim Edwards, M.P.

La Division scolaire de La Montagne nº 28

est à la recherche d'un(e)

1. Directeur(trice) d'école française M - 6 à Notre-Dame-de-Lourdes (Manitoba). Les candidat(e)s doivent être bilingues, et doivent démontrer une habileté de leadership efficace en matière de communication et dans l'animation d'équipes de travail. La personne choisie, doit aussi enseigner pour environ 25%. L'école sert 220 étudiants avec un personnel de 11 enseignants.
2. Nous prévoyons des ouvertures de postes pour enseignant(e)s bilingues au niveau élémentaire, à Notre-Dame-de-Lourdes, Saint-Claude et Saint-Léon.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur demande d'emploi accompagnée de leur curriculum vitae le plus tôt possible au:

Directeur général
Division scolaire
La Montagne n° 28
C.P. 160
Notre-Dame-de-Lourdes (Manitoba)
R0G 1M0

Téléphone: 248-2228
Fax: 248-2482

Recyclez ce journal!

Le Centre culturel franco-manitobain

est à la recherche d'un(e)

contrôleur

Exigences:

- connaissance du français et de l'anglais
- formation en gestion de finances ou expérience pertinente
- capacité de travailler en équipe
- autonomie

Responsabilités:

- planification financière
- comptabilité/vérification de la paye
- préparation des états financiers

Rémunération: selon l'expérience et les qualifications

Entrée en fonctions: le 1er avril 1991

Toute personne intéressée est priée de poser sa candidature en envoyant son curriculum vitae pour **le 1er mars 1991** à:

Centre Culturel Franco-Manitobain

Roger Gamache
Directeur général
Centre culturel franco-manitobain
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G7



Centre franco-ontarien de folklore

Le Centre franco-ontarien de folklore
est à la recherche

d'un(e) directeur(trice) général(e)

Type d'établissement

Le Centre franco-ontarien de folklore, incorporé en 1972, est un centre d'interprétation officiellement reconnu comme institution provinciale par le ministère de la Culture et des Communications. Il a comme mandat de recueillir sous toutes ses formes, de conserver et de diffuser le patrimoine oral français de l'Ontario.

Description du poste

Relevant du conseil d'administration, en collaboration avec le directeur de recherche, vous aurez la responsabilité d'établir, d'administrer et de coordonner la programmation du Centre franco-ontarien de folklore. Par ailleurs, vous aurez la responsabilité de la conception des activités et de la gestion des objectifs. Vous devrez assumer un rôle de chef de file auprès de la communauté francophone ontarienne.

Qualifications

Diplomate dans vos relations communautaires et publiques, vous intégrez le service à la clientèle à votre philosophie de gestion et vous savez dialoguer avec les responsables des ministères et des agences gouvernementales.

Vous possédez un diplôme universitaire ou l'équivalent en ethnologie (folklore), en muséologie ou en arts et vous avec acquis une expérience solide en gestion et financement des organismes publics. Votre capacité d'initiative et les réalisations dans vos activités professionnelles antérieures seront déterminantes. Une connaissance de la francophonie hors-Québec et le bilinguisme sont aussi des atouts supplémentaires.

Conditions de travail

Le lieu de travail est Sudbury. La rémunération tiendra compte de votre expérience et de vos qualifications. Si le défi de poursuivre votre carrière dans un domaine exclusif et un centre réputé vous intéresse, faites parvenir votre curriculum vitae à **Michel Morin, Centre franco-ontarien de folklore, 38, rue Xavier, Sudbury (Ontario) P3C 2B9.** La date limite pour soumettre votre candidature est le **15 mars 1991.** Téléphone: (705) 675-8986.

Abonnez-vous!

LA LIBERTÉ

Écrivez votre chèque ou mandat poste au nom de La Liberté.
Adressez votre enveloppe à:
La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4

Nom ______________ **Prénom** ______________

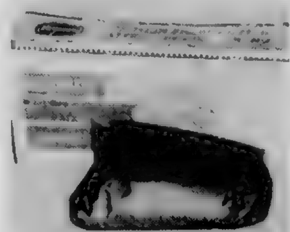
Adresse ______________

	Au Manitoba	Canada et É.-U.
1) Je m'abonne pour 1 an	25$	30$
+ TPS	*1,75$*	*2,10$*
Total	**26,75$** ☐	**32,10$** ☐
2) Je m'abonne pour 2 ans	45$	55$
+ TPS	*3,15$*	*3,85$*
Total	**48,15$** ☐	**58,85$** ☐

Feu vert

Éviter l'emballage en plastique

Non seulement leur production est-elle néfaste à l'environnement, mais les emballages plastiques constituent une bonne partie de nos déchets. En plus, les agents qui facilitent la mise en forme des pellicules plastiques sont une cause de cancers: ils migrent sur les aliments gras, surtout. La graisse a la capacité d'absorber les saveurs et les épices, mais aussi les plastifiants.



Le mieux est de bannir les plastiques de la cuisine et des magasins. Ce qui implique de nouvelles habitudes de magasinage. Plus les produits achetés sont frais, moins ils ont besoin d'être emballés. L'emballage naturel à employer est le papier paraffiné. Exigez-le de votre boucher ou épicier: il est efficace, sain et non polluant.

J.-P. D.

Gens d'ici

La dame en or

Dianne (Prince) Bourbonnais a pris l'habitude de se couvrir d'or dans son métier d'agent immobilier. L'année 1990 a été sa meilleure: elle a reçu trois médailles d'or. Deux de la firme Delbro pour ses performances et son excellence. L'autre vient de la chambre d'immeubles de Winnipeg pour s'être classée parmi les meilleurs, un honneur qu'elle a d'ailleurs reçu au cours des trois dernières années!



Dianne Bourbonnais.

Infirmière de formation, la native de Saint-Boniface a ensuite travaillé au Collège universitaire avant de se joindre à Delbro il y a une douzaine d'années. L'emploi lui demande beaucoup de temps pour réussir, ce qui ne lui laisse que quelques heures par jour pour ses trois enfants de 21, 19 et 8 ans. Son mari Paul travaille avec elle depuis avril 1990 et peut donc s'occuper de la plus jeune en restant à la maison. Elle s'est bâtie une clientèle grâce aux références. Son but est que les gens soient heureux de ce qu'ils ont acheté.

La construction de logements en rondins

Bâtir un rêve

Depuis qu'il est tout petit, Greg Dandeneau rêve de bâtir sa propre maison en rondins. Pour le moment, il n'a pas encore la sienne, mais il en bâtit pour d'autres. Greg Dandeneau est le propriétaire d'une des deux seules compagnies au Manitoba qui fabriquent à la main des maisons en logs.

«Tout le monde a une place dans son coeur pour une maison en logs, insiste-t-il. Tout le monde aime ça sans savoir exactement pourquoi. C'est comme moi.»

Greg Dandeneau, finissant de l'école Pierre-Radisson à Windsor Park, ne se souvient pas quand il a décidé qu'il voulait construire des maisons en logs. En fait, il ne se souvient pas d'avoir pensé autrement. Quand il a eu l'occasion de suivre un cours en 1984 à l'Okanagan School of Log Building, reconnue mondialement, il s'est empressé d'y aller.

«C'était un défi de refaire cette tour aussi proche de l'originale que possible.»



photo: Karine Beaudette

Greg Dandeneau devant la tour du Fort Gibraltar: «Quand j'ai commencé dans ce métier, tout le monde disait que je devrais porter une barbe!»

Suite au cours intensif de deux semaines, notre apprenti a continué sa formation en travaillant comme sous-traitant pour plusieurs compagnies de construction en logs au Canada et aux États-Unis. «J'ai reçu des connaissances de chacun d'eux tout au long de ma formation. J'aimais tellement le métier que j'ai voulu avoir la business.»

En 1986, la compagnie Sunset Log Homes est créée et Greg Dandeneau en est l'unique propriétaire. «En ce moment, les affaires sont très lentes. La TPS et les hauts taux d'intérêt ont fait peur à tout le monde, mais maintenant que les taux baissent, j'espère que ça ira mieux.»

Depuis le mois d'avril 1986, Sunset Homes a reçu sept contrats en Ontario, en Colombie-Britannique et au Manitoba. «C'est un métier qui fait qu'on se promène un peu partout. Le marché pour les logements en bois n'est pas immense ici comme en Ontario. Là-bas, c'est vraiment populaire, surtout que les ressources sont sur place.»

Le plus spectaculaire de ces contrats a sans doute été la reconstruction de la tour du Fort Gibraltar au Parc Whittier. Greg Dandeneau a voulu reconstruire la tour de 32 pieds environ en utilisant la même méthode de menuiserie qu'à l'époque. Après des recherches, il découvre qu'il doit utiliser la méthode pièce-sur-pièce traditionnelle. «C'était vraiment un défi de refaire cette tour aussi proche de l'originale que possible.»

Le charpentier de profession travaille pendant les trois saisons plus chaudes. Pendant l'hiver, il concentre sur les finitions d'intérieur. Cet hiver, il travaille aussi à préparer un manuel pour accompagner le cours de construction en logs qu'il va offrir, pour une deuxième fois, ce printemps.

Un métier de 2000 ans

«Dans le cours, on apprend un métier qui a plus de 2 000 ans, mais avec les techniques les plus avancées en construction, en isolation et en dessin», souligne Greg Dandeneau. Le cours commence le 29 avril et accepte un maximum de 15 personnes.

Le grand objectif de Greg Dandeneau est de bâtir la maison en rondins la plus efficace en matière de conservation d'énergie. Ceci lui permettrait de trouver sa place parmi les nombreux constructeurs de logements en billots. Même s'ils sont seulement deux qui taillent les rondins à la main au Manitoba, il y en a plusieurs qui taillent leur bois à la scie. Selon notre menuisier, les billots industriels donnent un bien moins bel effet.

À 31 ans, Greg Dandeneau, n'a pas encore bâti sa maison idéale. «Les cordonniers sont les plus mal chaussés.»

Karine BEAUDETTE

Les maisons en logs démystifiées

Les logements en rondins ne sont pas aussi inaccessibles qu'on le croit. Greg Dandeneau aimerait démystifier certaines idées concernant les maisons en logs:

- «Les gens pensent toujours aux logements en logs comme des chalets. Pourtant les maisons en logs font de très belles résidences permanentes. Elles sont adaptables à tout ce qui existe sur le marché, comme un solarium par exemple.»
- «Les gens pensent aussi qu'ils ne peuvent pas se payer une maison en rondins. Pourtant, leur prix est comparable aux maisons à charpente normale de qualité.» En plus, beaucoup de propriétaires participent à la construction de leur maison, ce qui réduit les coûts.
- Les maisons en bois ne brûlent pas plus facilement que les autres. En fait, une étude faite par le Muir's Original Log Home Guide démontre que les billots de bois sont un matériau dc construction très résistant au feu.

K.B.



Une des réalisations de la compagnie Sunset Log Homes de Greg Dandeneau (intérieur et extérieur): la plus grande bâtisse résidentielle en logs (3 800 pi²) au Manitoba.

Les consultations de la FPCP sur la gestion scolaire

«Les gens ressortent souvent rassurés»

La Fédération provinciale des comités de parents parcourt la province depuis le 5 février pour informer et consulter la population franco-manitobaine au sujet de la gestion scolaire francophone. Le directeur de la FPCP, Gérard Lécuyer, fait le point à mi-chemin de ces consultations (1).

• Quel est le but de ces rencontres avec les parents?

• **Gérard Lécuyer:** «Informer les parents sur ce qu'est la gestion scolaire francophone et pourquoi on leur en parle maintenant. Il ne s'agit plus de choisir si on veut ou pas la gestion scolaire. On l'a depuis le jugement de la Cour suprême de 1990.»

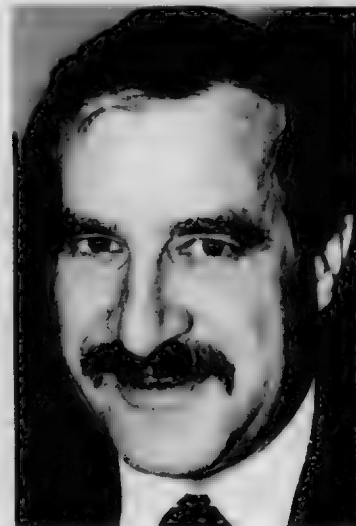
«On veut aussi recueillir leur feedback, savoir ce qui les inquiète, quelles sont leurs attentes. Le message, c'est: on ne s'en vient pas là pour vous convaincre ou pour vous demander de voter sur quelque chose. On s'en vient vous informer.»

• Quelles sont les préoccupations des gens par rapport à la gestion scolaire?

• **G. L.:** «Entre autres: est-ce que tout sera décidé par la ville? Est-ce qu'on va perdre tout droit de regard? Est-ce qu'on va avoir de la difficulté à recruter des enseignants? Est-ce que ça va créer des divisions dans les communautés? Est-ce que ça va ajouter ou diminuer la possibilité de garder notre école française?»

• Comment répondez-vous à toutes ces questions?

• **G. L.:** «On prend note de leurs craintes qui, d'ailleurs, sont à peu près les mêmes qu'en 1959 et 1967, quand on a créé les grandes divisions. Ce sont finalement des craintes normales face à tout changement.»



Gérard Lécuyer précise que la FPCP privilégie un modèle de structure scolaire basé sur celui de la division Frontier, en place depuis de nombreuses années dans le nord du Manitoba.

«On distribue aussi aux gens une brochure avec toutes sortes d'informations simples et utiles. Par exemple: quelle est la différence entre le programme de français langue première et le programme d'immersion. Il y a aussi un petit historique de l'enseignement en français au Manitoba qui rappelle que, dans les faits, la gestion scolaire existait avant 1890.»

• Comment les gens réagissent-ils?

• **G. L.:** «Dans l'ensemble, les gens se rallient à l'idée. Certains arrivent armés jusqu'aux dents, en pensant que la gestion scolaire va tout chambarder, qu'on va leur demander de voter là-dessus. Et puis on leur explique que l'idée n'est pas d'enlever quelque chose mais d'aller plus loin, d'aller chercher des services supplémentaires. Ils ressortent souvent rassurés.»

• Que va-t-il se passer quand toutes ces réunions seront terminées?

• **G. L.:** «Après la dernière réunion le 14 mars, on disposera de quelques semaines pour mettre en forme le contenu des réunions et présenter un rapport à l'assemblée annuelle de la FPCP le 6 avril.»

«Le rapport sera ensuite remis au Groupe de travail Gallant pour qu'il puisse saisir comment se situent les parents par rapport à la gestion scolaire (2). Il est possible aussi que l'on soumette à cette occasion un modèle de gestion scolaire.»

Propos recueillis par Laurent GIMENEZ

(1) Plus de 400 personnes ont participé aux réunions qui s'étaient déroulées à La Broquerie, Pointe-des-Chênes, Laurier, Notre-Dame-de-Lourdes et Saint-Boniface avant le 19 février. Neuf autres communautés doivent recevoir la visite de la FPCP d'ici le 14 mars.

(2) Le Groupe de travail Gallant, composé de 12 membres, doit soumettre au gouvernement manitobain avant le 31 mai 1991 ses recommandations sur la mise en place d'un système de gestion scolaire francophone. Le système doit entrer en vigueur à la rentrée 1992.



J'ai la gestion!

Voici quelques questions formulées par les parents de La Broquerie, Sainte-Anne, Laurier et Notre-Dame-de-Lourdes au cours des rencontres tenues par la Fédération provinciale des comités de parents pour connaître leurs besoins et leurs attentes.

Quelle est l'importance d'avoir le contrôle de nos écoles?

S'assurer le contrôle de nos écoles nous donnera plusieurs avantages:

1) plein pouvoir de décision sur nos écoles.
2) possibilité de regrouper les écoles franco-manitobaines, de la campagne et de la ville.
3) partages et échanges entre écoles: au niveau des activités, comme les sports, ainsi qu'au niveau des ressources éducatives, soit un(e) éducateur(trice), un programme ou un équipement spécialisés.
4) assurer l'élection de commissaires francophones plus aptes à sauvegarder nos valeurs et priorités culturelles et linguistiques.
5) possibilité de donner une mission, une vocation davantage communautaire à l'école franco-manitobaine: l'école servirait ainsi de lieu de rencontre, d'activités ou de tout autre rassemblement qui puisse favoriser l'épanouissement de toute la communauté.
6) possibilités de se donner des services ou programmes nouveaux: par exemple, une école de métiers pour Franco-Manitobains.

Est-ce que j'aurai à payer plus cher pour avoir le contrôle de nos écoles?

Non. Les programmes sont en place, les écoles sont en place, les éducateurs(trices) sont en place, l'infrastructure, comme les autobus et l'équipement, est en place: nous payons déjà pour tout ce qui rend possible l'éducation en français pour nos enfants. Il n'y aura donc pas de coûts additionnels pour avoir le contrôle de nos écoles.

L'Article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés nous donne droit à un financement adéquat pour nos écoles. Avec le contrôle de nos écoles, nous serons en mesure de décider ce qui est meilleur pour nos enfants. À l'heure actuelle, nous avons peu de contrôle sur le financement dont peuvent bénéficier nos écoles.

On parle beaucoup ces jours-ci de coupures budgétaires pour les coûts de l'éducation au Manitoba. Le contrôle de nos écoles viendra-t-il changer ce scénario?

Le contrôle de nos écoles ne nous protégera pas automatiquement des contraintes financières. Comme le financement de nos écoles vient en grande partie de la province, nous subirons nous aussi les hauts et les bas de l'état financier du Manitoba.

Cependant, avec le contrôle de nos écoles, lorsqu'il s'agira de coupures, c'est nous Franco-Manitobains qui déciderons où les effectuer. Sans le contrôle de nos écoles, trop souvent nos aspirations et priorités sont pesées avec celles des programmes d'anglais et d'immersion et comptent parfois pour peu dans la balance des décisions.

«Les représentants de la minorité linguistique devraient avoir le pouvoir exclusif de prendre des décisions concernant l'instruction dans sa langue et les établissements où elle est dispensée...»

extrait du jugement de la Cour suprême: cas Mahé, le 15 mars 1990.

POUR EN SAVOIR PLUS LONG...

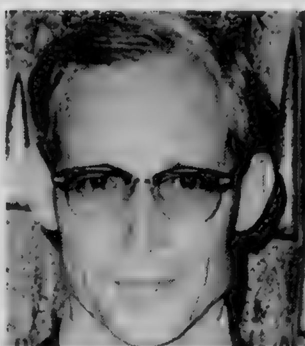
La gestion scolaire s'annonce pour bientôt. En effet, le gouvernement Filmon s'est engagé à mettre en vigueur la gestion scolaire par les Franco-Manitobains dès 1992.

La Fédération provinciale des comités de parents veut connaître les besoins et attentes des parents, face à la gestion. Ainsi, la FPCP veut rencontrer tous les parents intéressés à la gestion scolaire. À cette fin, une réunion générale des parents des écoles françaises et du préscolaire aura lieu à:

École Lavalée	le 26 fév.	20h
Saint-Pierre-Jolys	le 27 fév.	20h
Précieux-Sang	le 28 fév.	19h30

Pour plus d'information, communiquez avec votre comité de parents local ou avec la Fédération provinciale des comités de parents au 237-9666.

Nécrologies



RAYMOND BEAUREGARD
Oblat de Marie Immaculée

décédé subitement à Lorette (Man.), le 15 février 1991

Raymond a passé sa vie à écouter
d'une écoute intelligente et pénétrante,
pleine de respect et de patience,
permettant à la personne de se dire à fond
sans crainte d'être jugée ou trahie.
Il la reflétait si bien à elle-même,
en son regard accueillant et compréhensif,
qu'elle se voyait vraiment vue et reconnue
en ses potientialités et en son cheminement.

Il a passé sa vie effacé, mais présent.
Il n'a pas cherché à paraître
mais à être ce qu'il portait de Dieu en lui.
Il n'avait pas à s'appuyer sur les autres pour exister
bien qu'il ait connu le bienfait de leur amitié.
Il était attirant, mais ne s'ouvrait pas beaucoup.
Il ne communiquait pas comme d'autres,
mais, en tout temps, tous pouvaient compter sur lui.

Il est parti comme il a vécu,
sans attirer l'attention, sans déranger personne.
Il s'est effacé en pleine nature qu'il aimait.
On l'a trouvé tout près de sa demeure
gisant sur le linceul d'une neige immaculée.

Il s'est vécu «oui» au Seigneur.
Il a été «oui» à l'appel intérieur de sa vocation
éveillée en lui, tout jeune, par l'une de ses tantes.
Il a dit un «oui» libre et irrévocable qu'il eut à défendre
contre sa volonté propre, ses goûts, ses désirs,
et qui l'a conduit à la prêtrise chez les Oblats.
Il a dit un «oui» ferme et inébranlable
devenu de plus en plus libre et spontané,
sur le chemin de l'inconnu et des surprises de Dieu.
Ce «oui» a été le chemin de sa solidité intérieure
et de la paix profonde qui se dégageaient de lui.

Il a été attentif aux «oui» des autres
dans l'animation spirituelle, individuelle et de groupe,
qu'il a su toujours faire en ses diverses obédiences
et qui était devenu le pain quotidien
de ses longues heures d'engagement généreux.
«Mon seul ministère, comme il l'a exprimé,
est de révéler à chaque personne mise sur ma route,
la beauté et la grandeur de leur appel quel qu'il soit.
Je m'attends toujours que leur réponse soit:
"Oui, Seigneur, me voici, je viens pour faire Ta volonté".»
Il aimait aider les personnes à se recevoir en totalité de Dieu,
à entrer en possession de leurs dons et de leur appel,
au service du Royaume.

Il s'est penché sur la grande pauvreté
des gens qui ont perdu leur route de vie
et qui désirent à tout prix la retrouver;
il les voyait, effectivement, à la recherche du salut
que seul le Christ peut leur apporter en plénitude.

Il se reconnaissait à son meilleur
quand il interpellait les personnes
à se faire confiance, à se vivre en vérité à leur être,
attentives aux mouvances de l'Esprit;
et lorsqu'il les aidait à discerner
ce qui est de Dieu et ce qui ne l'est pas.

Il a été attentif à la communauté chrétienne;
à ce que naissent et croissent des communautés
d'amour, de compassion, et qu'elles soient une lumière de vie.
Il y apportait le témoignage d'une vie de simplicité,
de foi, d'espérance, d'audace, le regard tourné
vers une Église nouvelle à reconstruire.

Jeune oblat il avait écrit à son supérieur:
«Je voudrais être prêtre uniquement parce que j'aime Jésus
et que je suis convaincu qu'Il m'appelle.
Je voudrais dépenser mes forces à continuer Son oeuvre».

Son supérieur écrivait de lui:
Ce jeune Père a une vraie personnalité d'Oblat».

Lomer Laplante, omi.

BLANCHE FONTAINE
(née Saurette)

Subitement à sa résidence le mardi 5 février 1991, est décédée à l'âge de 70 ans, Blanche, épouse bien-aimée de Jean-Charles Fontaine de Sainte-Agathe.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil son frère Georges Saurette de Steinbach; deux soeurs : Ernestine Blouin de Toronto et Diane Pellerin d'Halifax; ainsi que plusieurs cousins et cousines. Elle était précédée dans la mort pas ses parents, son frère Jacques et sa soeur Marie-Ange Saurette.

Les prières ont été récitées à 19 h le vendredi 8 février au Salon mortuaire Desjardins, 357, rue Des Meurons. La messe de la Résurrection a été célébrée à 11 h le samedi 9 février en l'église de Sainte-Agathe, précédée du visionnement à 10 h 30. M. l'abbé Gérard Lévesque était le célébrant. L'inhumation a eu lieu au cimetière de la paroisse.

Les porteurs étaient Jean Saurette, Paul Saurette, Maurice Saurette, Claude Bérard, Denis Philippot et Louis Fontaine.

Si les amis le désirent, des dons offerts à sa mémoire à la Fondation de recherche de l'Hôpital général de Saint-Boniface, 409, av. Taché, Winnipeg, R2H 9Z9, seraient appréciés.

La direction des funérailles avait été confiée au Salon mortuaire Desjardins, 233-4949.

Jean-Claude désire remercier tous ceux qui ont envoyé des cartes et qui sont allés aux funérailles.

JACQUES L. GUAY

Soudainement, le jeudi 24 janvier 1991, Jacques L. Guay, de Saint-Lazare, est décédé à l'âge de 65 ans, époux bien-aimé de Martine (née Chartier).

Il laisse aussi dans sa douce mémoire 9 enfants: Geneviève, Philippe, Rachel, Louie, Natalie, Claude, Zoé, Jacques et Paul; et 10 petits-enfants: Joël, Carmen, Christian, Jamie-Lynn, Marc, Annette, Yanick, José, Jessica, André-Michel.

Télé-horaire de la fin de semaine

Samedi 23 février

7h00 Télé-M Ma petite pouliche

7h30 CBWFT Samedi jeunes
Télé-M G.I. Joe

7h35 CBWFT Gabby et les petits malins

8h00 CBWFT La sagesse des gnomes
Télé-M Transformeurs

8h30 CBWFT Touftoufs et Polluards
Télé-M G.I. Joe

9h00 CBWFT Le livre de la jungle
Télé-M La croisière s'amuse

9h30 CBWFT La bande à Picsou

10h00 CBWFT Rahan
Télé-M Le décompte vidéo star

10h30 CBWFT Kaerlighed Og Skidtfisk

11h00 CBWFT Bulletin spécial
Télé-M Ciné week-end: Deux nigauds et la momie

11h15 CBWFT La semaine parlementaire à Ottawa

11h45 CBWFT Ciné-famille: Aventure africaine

12h12 TV-5 L'Euroflash

12h15 TV-5 Les héros du samedi

12h30 Télé-M Ciné week-end: Cap sur les étoiles

13h15 TV-5 C'est la vie

13h30 CBWFT L'univers des sports

14h15 TV-5 Destination le monde

15h00 Télé-M Bugs Bunny

15h15 TV-5 Ramdam

15h30 CBWFT Génies en herbe
Télé-M Faits pour s'entendre

15h45 TV-5 Journal télévisé de A2

16h00 CBWFT La bande des six
Télé-M Alf

16h30 Télé-M Batman
TV-5 Le Canada sur deux roues

17h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Le TVA, édition Montréal
TV-5 Le temps de vivre

17h10 CBWFT Virages

17h30 Télé-M Vidéo rock détente

17h50 TV-5 L'Euromag

18h00 CBWFT Juste pour rire!
Télé-M Au fil des jours
TV-5 Journal télévisé de la S.S.R.

18h30 TV-5 Thalassa

19h00 CBWFT Hockey: Les Maple Leafs de Toronto visitent les Canadiens de Montréal.
Télé-M Ciné-extra: Mac et moi

19h30 TV-5 L'Euroflash

19h33 TV-5 Sacrée soirée

21h00 Télé-M Ad lib

21h05 TV-5 Jeune cinéma

21h30 CBWFT Le téléjournal

21h50 CBWFT Les nouvelles du sport

22h00 Télé-M Le TVA, édition réseau
TV-5 Les francofolies de Montréal 1990

22h05 CBWFT Télé-sélection: Un cadavre au dessert

22h20 Télé-M Les sports

22h30 Télé-M Ciné-lune: La femme libre
TV-5 Journal télévisé de A2

23h15 TV-5 Sacrée soirée

0h40 TV-5 Jeune cinéma

1h00 Télé-M Ciné-lune: Mystère sur court

1h40 TV-5 Les francofolies de Montréal 1990

2h10 TV-5 Radio France internationale

Dimanche 24 février

7h00 Télé-M Vision mondiale

7h30 CBWFT Déclic

7h35 CBWFT Misha

8h00 CBWFT La famille Calinours
Télé-M Le monde à venir

8h30 CBWFT Les mystérieuses cités d'or
Télé-M Flash Varicelle

9h00 CBWFT Tic et Tac, les rangers du risque
Télé-M Justice pour tous

9h30 CBWFT La bande à Ovide
Télé-M Sans détour

9h45 CBWFT Parcelles de soleil

10h00 CBWFTLe jour du Seigneur: Messe célébrée en la paroisse Sainte-Maria-Goretti de Gatineau par Armand Laporte, ptre.
Télé-M En toute amitié

10h30 Télé-M La vie des gens riches et célèbres

11h00 CBWFT Aujourd'hui dimanche
Télé-M Ciné week-end: Les guerres du soleil

12h00 CBWFT Visions du monde

12h12 TV-5 L'Euroflash

12h15 TV-5 Flash Varicelle

12h45 TV-5 Félix

13h00 CBWFT Convergence
Télé-M Ciné week-end: Shanghai surprise

13h15 TV-5 Scully rencontre

13h30 CBWFT Les matinées du dimanche

13h45 TV-5 Caractères

14h30 CBWFT Les matinées du dimanche

15h00 Télé-M Bugs Bunny

15h15 TV-5 Trente millions d'amis

15h30 CBWFT Propos et confidences
Télé-M Batman

15h45 TV-5 Journal télévisé de A2

16h00 CBWFT Second regard
Télé-M Magazine Montréal

16h30 Télé-M Nature enjeu
TV-5 Rédacteurs en chef

17h00 CBWFT La semaine verte
Télé-M Le TVA, édition réseau
TV-5 L'école des fans

17h30 Télé-M Docteur Doogie

17h50 TV-5 L'Euromag

18h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Rira bien...
TV-5 Journal télévisé de la R.T.B.F.

18h10 CBWFT Découverte

18h30 Télé-M Ferland Nadeau en direct
TV-5 7 sur 7

19h00 CBWFT Star d'un soir

19h30 TV-5 L'Euroflash

19h33 TV-5 Caractères

20h00 CBWFT Les beaux dimanches
Télé-M Cinéma: Broadcast News

20h55 TV-5 Faut pas rêver

21h05 CBWFT Les beaux dimanches

21h50 TV-5 Modern Style: Les souvenirs de Paul Collaer

22h05 CBWFT Le téléjournal

22h25 CBWFT Scully rencontre

22h50 TV-5 Journal télévisé de A2

23h00 Télé-M Le TVA, édition réseau

23h05 CBWFT Les nouvelles du sport

23h20 CBWFT Politique provinciale
Télé-M Les sports

23h30 CBWFT Politique fédérale
Télé-M À communiquer

23h35 TV-5 Caractères

23h40 CBWFT Ciné-club: Hommage à Jean Renoir: Le carrosse d'or

0h55 TV-5 Faut pas rêver

1h50 TV-5 Modern Style

2h55 TV-5 Radio France internationale

Du lundi au vendredi

CBWFT : 3/10 **Télé – M : 28/20** **TV – 5 : 14** *(est de la Rouge)* **/ 22** *(ouest de la Rouge)*

Lundi 25 février

7h00 Télé-M Mongrain de sel

7h30 CBWFT Première édition

8h00 CBWFT Cocologie
Télé-M Gilles Lapointe M.D.

8h30 CBWFT Passe-Partout

8h45 Télé-M Des mots pour le dire

9h00 CBWFT Les anges du matin

9h30 Télé-M Aimer

10h00 CBWFT La cuisine des anges
Télé-M Santa Barbara

10h15 CBWFT Iniminimagimo

10h30 CBWFT Tchaou et Grodo
Télé-M Dynastie

11h00 CBWFT Le p'tit Champlain
Télé-M Le TVA, édition Montréal

11h25 Télé-M Attention c'est «show»

11h30 CBWFT Maritimes en direct

12h00 CBWFT L'édition magazine

12h30 CBWFT Les démons du midi
Télé-M Cinéma: Rêves électriques

13h30 CBWFT L'heure G

14h12 TV-5 L'Euroflash

14h15 TV-5 Paroles ontariennes

14h30 CBWFT Dallas
Télé-M Claire Lamarche

14h45 TV-5 Science en images

15h15 TV-5 Journal télévisé de A2

15h30 CBWFT Les Jeux du Canada 1991
Télé-M De bonne humeur

16h00 CBWFT Kim et Clip
TV-5 Montagne

16h30 CBWFT Bêtes pas bêtes
Télé-M Fais-moi un dessin
TV-5 Regards de femme

17h00 CBWFT Les détecteurs de mensonges
Télé-M Le TVA, édition Montréal
TV-5 Des chiffres et des lettres

17h30 CBWFT Génies en herbe
Télé-M Charivari

17h35 TV-5 La cuisine des anges

17h45 TV-5 L'Euromag

18h00 CBWFT Ce soir Manitoba
Télé-M Entre chien et loup
TV-5 Journal télévisé de FR3

18h30 CBWFT Plus
TV-5 Latitude sud

19h00 CBWFT La course Europe-Asie
Télé-M Les héritiers du rêve
TV-5 Expédition pêche: Le fjord du Saguenay

19h30 TV-5 L'Euroflash

19h33 TV-5 Comédie d'un soir

20h00 CBWFT Un signe de feu
Télé-M L'or du temps

21h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Ad lib

21h25 CBWFT Le point

21h50 TV-5 Destination le monde

21h55 CBWFT La météo

22h00 CBWFT Les nouvelles du sport
Télé-M Le TVA, édition réseau

22h05 CBWFT Dallas

22h27 Télé-M Météo

22h30 Télé-M Les sports

22h40 TV-5 Journal télévisé de A2

22h50 Télé-M Mongrain de sel

23h05 CBWFT L'heure G

23h25 TV-5 Comédie d'un soir

0h05 CBWFT Les Jeux du Canada 1991

1h45 TV-5 Destination le monde

2h30 TV-5 Radio France internationale

Mardi 26 février

7h00 Télé-M Mongrain de sel

7h30 CBWFT Première édition

8h00 CBWFT Cocologie
Télé-M Gilles Lapointe M.D.

8h30 CBWFT Passe-Partout

8h45 Télé-M Des mots pour le dire

9h00 CBWFT Les anges du matin

9h30 Télé-M Aimer

10h00 CBWFT La cuisine des anges
Télé-M Santa Barbara

10h15 CBWFT Iniminimagimo

10h30 CBWFT Tchaou et Grodo
Télé-M Dynastie

11h00 CBWFT Le p'tit Champlain
Télé-M Le TVA, édition Montréal

11h25 Télé-M Attention c'est «show»

11h30 CBWFT Manigances

12h00 CBWFT L'édition magazine

12h30 CBWFT Les démons du midi
Télé-M Cinéma: La foire aux malheurs

13h30 CBWFT L'heure G

14h12 TV-5 L'Euroflash

14h15 TV-5 Transitions

14h30 CBWFT Dallas
Télé-M Claire Lamarche

14h45 TV-5 Québec inc.

15h15 TV-5 Journal télévisé de A2

15h30 CBWFT Les Jeux du Canada 1991
Télé-M De bonne humeur

16h00 CBWFT Kim et Clip
TV-5 La déesse turquoise

16h30 CBWFT Au jeu
Télé-M Fais-moi un dessin
TV-5 Regards de femme

17h00 CBWFT Les détecteurs de mensonges
Télé-M Le TVA, édition Montréal
TV-5 Des chiffres et des lettres

17h30 CBWFT Manigances
Télé-M Charivari

17h35 TV-5 La cuisine des anges

17h45 TV-5 L'Euromag

18h00 CBWFT Ce soir Manitoba
Télé-M Chop-suey
TV-5 Journal télévisé de FR3

18h30 CBWFT Plus
Télé-M Chambres en ville
TV-5 Envoyé spécial

19h00 CBWFT La cour en direct

19h30 CBWFT Super sans plomb
Télé-M La vie des gens riches et célèbres
TV-5 L'Euroflash

19h33 TV-5 Tous à la une

20h00 CBWFT Cormoran
Télé-M Le match de la vie

21h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Ad lib

21h15 TV-5 Ciel, mon mardi!

21h25 CBWFT Le point

21h55 CBWFT La météo

22h00 CBWFT Les nouvelles du sport
Télé-M Le TVA, édition réseau

22h05 CBWFT Metropolis

22h27 Télé-M Météo

22h30 Télé-M Les sports
TV-5 Carabine FM

22h50 Télé-M Mongrain de sel

22h55 TV-5 Journal télévisé de A2

23h05 CBWFT L'heure G

23h40 TV-5 Tous à la une

0h05 CBWFT Les Jeux du Canada 1991

1h25 TV-5 Ciel, mon mardi!

2h40 TV-5 Carabine FM

3h05 TV-5 Radio France internationale

Mercredi 27 février

7h00 Télé-M Mongrain de sel

7h30 CBWFT Première édition

8h00 CBWFT Cocologie
Télé-M Gilles Lapointe M.D.

8h30 CBWFT Passe-Partout

8h45 Télé-M Des mots pour le dire

9h00 CBWFT Les anges du matin

9h30 Télé-M Aimer

10h00 CBWFT La cuisine des anges
Télé-M Santa Barbara

10h15 CBWFT Iniminimagimo

10h30 CBWFT Tchaou et Grodo
Télé-M Dynastie

11h00 CBWFT Le p'tit Champlain
Télé-M Le TVA, édition Montréal

11h25 Télé-M Attention c'est «show»

11h30 CBWFT Musicolore

12h00 CBWFT L'édition magazine

12h30 CBWFT Les démons du midi
Télé-M Cinéma: Jeux de guerre

13h30 CBWFT L'heure G

14h12 TV-5 L'Euroflash

14h15 TV-5 Gros méchant show: Le gros méchant public

14h30 CBWFT Le temps de vivre
Télé-M Claire Lamarche

15h15 TV-5 Journal télévisé de A2

15h30 CBWFT Les Jeux du Canada 1991
Télé-M De bonne humeur

16h00 CBWFT Kim et Clip
TV-5 Sans détour

16h30 CBWFT Opération Mozart
Télé-M Fais-moi un dessin
TV-5 Regards de femme

17h00 CBWFT Les détecteurs de mensonges
Télé-M Le TVA, édition Montréal
TV-5 Des chiffres et des lettres

17h30 CBWFT Il était une fois l'homme
Télé-M Charivari

17h35 TV-5 La cuisine des anges

17h45 TV-5 L'Euromag

18h00 CBWFT Ce soir Manitoba
Télé-M L'heure juste
TV-5 Journal télévisé de FR3

18h30 CBWFT Plus
Télé-M Hockey: Les Canadiens de Montréal visitent les Red Wings de Détroit
TV-5 Temps présent

19h00 CBWFT Les années coup de coeur

19h30 CBWFT Comment ça va?
TV-5 L'Euroflash

19h33 TV-5 Petit écran grand roman

20h00 CBWFT Jamais deux sans toi

21h00 CBWFT Le téléjournal
TV-5 Les francofolies de Montréal 1990

21h16 Télé-M L'après-match

21h25 CBWFT Le point

21h30 TV-5 Plein la vue

21h55 CBWFT La météo

22h00 CBWFT Les nouvelles du sport
Télé-M Le TVA, édition réseau

22h05 CBWFT Enjeux

22h27 Télé-M Météo

22h30 Télé-M Les sports
TV-5 Journal télévisé de A2

22h50 Télé-M Mongrain de sel

23h05 CBWFT L'heure G

23h15 TV-5 Petit écran grand roman

0h05 CBWFT Les Jeux du Canada 1991

0h40 TV-5 Les francofolies de Montréal 1990

1h10 TV-5 Plein la vue

1h50 TV-5 Radio France internationale

Jeudi 28 février

7h00 Télé-M Mongrain de sel
7h30 CBWFT Première édition
8h00 CBWFT Cocologie
Télé-M Gilles Lapointe M.D.
8h30 CBWFT Passe-Partout
8h45 Télé-M Des mots pour le dire
9h00 CBWFT Les anges du matin
9h30 Télé-M Aimer
10h00 CBWFT La cuisine des anges
Télé-M Santa Barbara
10h15 CBWFT Iniminimagimo
10h30 CBWFT Tchaou et Grodo
Télé-M Dynastie
11h00 CBWFT Le p'tit Champlain
Télé-M Le TVA, édition Montréal
11h25 Télé-M Attention c'est «show»
11h30 CBWFT Regards sur la nature
12h00 CBWFT L'édition magazine
12h30 CBWFT Les démons du midi
Télé-M Cinéma: Les dents de la mer — III
13h30 CBWFT L'heure G
14h12 TV-5 L'Euroflash
14h15 TV-5 Une journée avec...
14h30 CBWFT D'une série à l'autre: La belle anglaise (3e de 6)
Télé-M Claire Lamarche

14h45 TV-5 Le journal de l'histoire
15h15 TV-5 Journal télévisé de A2
15h30 CBWFT Les Jeux du Canada 1991
Télé-M De bonne humeur
16h00 CBWFT Kim et Clip
TV-5 Carré vert
16h30 CBWFT Charamoule
Télé-M Fais-moi un dessin
TV-5 Regards de femmes
17h00 CBWFT Les détecteurs de mensonges
Télé-M Le TVA, édition Montréal
TV-5 Des chiffres et des lettres
17h30 CBWFT Carrières
Télé-M Charivari
17h35 TV-5 La cuisine des anges
17h45 TV-5 L'Euromag
18h00 CBWFT Ce Soir Manitoba
Télé-M D'amour et d'amitié
TV-5 Journal télévisé de FR3
18h30 CBWFT Plus
TV-5 Carnets de route
19h00 CBWFT Le temps d'une paix
Télé-M Sous le signe du faucon
19h30 CBWFT Le grand remous
TV-5 L'Euroflash
19h33 TV-5 Cinérama

20h00 CBWFT Les filles de Caleb
Télé-M Claire Lamarche
20h30 TV-5 L'autre musique
21h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Ad lib
21h25 CBWFT Le point
21h30 TV-5 La déesse turquoise
21h55 CBWFT La météo
22h00 CBWFT Les nouvelles du sport
Télé-M Les TVA, édition réseau
TV-5 Montagne
22h05 CBWFT Lance et compte
22h27 Télé-M Météo
22h30 Télé-M Les sports
TV-5 Journal télévisé de A2
22h50 Télé-M Mongrain de sel
23h05 CBWFT L'heure G
23h15 TV-5 Cinérama
23h50 Télé-M Ciné-lune: Infidélité fatale
0h05 CBWFT Les Jeux du Canada 1991
0h10 TV-5 L'autre musique
1h10 TV-5 La déesse turquoise
1h40 TV-5 Montagne
2h10 TV-5 Radio France internationale

Vendredi 1er mars

7h00 Télé-M Mongrain de sel
7h30 CBWFT Première édition
8h00 CBWFT Cocologie
Télé-M Gilles Lapointe M.D.
8h30 CBWFT Passe-partout
8h45 Télé-M Des mots pour le dire
9h00 CBWFT Les anges du matin
9h30 Télé-M Aimer
10h00 CBWFT La cuisine des anges
Télé-M Santa Barbara
10h15 CBWFT Iniminimagimo
10h30 CBWFT Tchaou et Grodo
Télé-M Dynastie
11h00 CBWFT Le p'tit Champlain
Télé-M Le TVA, édition Montréal
11h25 Télé-M Attention c'est «show»
11h30 CBWFT La mer à voir
12h00 CBWFT L'édition magazine
12h30 CBWFT Les démons du midi
Télé-M Coeur à tout
13h00 Télé-M Chacun chez-soi
13h30 CBWFT L'heure G
Télé-M Magazine Montréal
14h00 Télé-M Justice pour tous
14h12 TV-5 L'Euroflash
14h15 TV-5 Débats

14h30 CBWFT D'une série à l'autre: La belle anglaise (4e de 6)
Télé-M Des gens heureux
15h15 TV-5 Journal télévisé de A2
15h30 CBWFT Les Jeux du Canada 1991
Télé-M De bonne humeur
16h00 CBWFT Kim et Clip
TV-5 Continents francophones
16h30 CBWFT Les débrouillards
Télé-M Fais-moi un dessin
TV-5 Regards de femme
17h00 CBWFT Les détecteurs de mensonges
Télé-M Le TVA, édition Montréal
TV-5 Des chiffres et des lettres
17h30 CBWFT Découverte
Télé-M Charivari
17h35 TV-5 La cuisine des anges
17h45 TV-5 L'Euromag
18h00 CBWFT Ce soir Manitoba
Télé-M Drôle de vidéo
TV-5 Journal télévisé FR3
18h30 CBWFT Grands films: Un ange dénommé Wanda
Télé-M 9 - 1 - 1
TV-5 Au nom de la loi
19h00 Télé-M La vie en couleur
19h30 Télé-M Vie privée
TV-5 L'Euroflash

19h33 TV-5 Latitude sud
20h00 Télé-M C'est votre histoire
TV-5 Expédition pêche: Le fjord du Saguenay
20h30 TV-5 Bouillon de culture
21h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Ad lib
21h25 CBWFT Le point
21h55 CBWFT La météo
22h00 CBWFT Les nouvelles du sport
Télé-M Le TVA, édition réseau
TV-5 Mémoires d'un objectif
22h05 CBWFT L'heure G
22h27 Télé-M Météo
22h30 Télé-M Les sports
22h50 Télé-M Ciné-Lune: F.I.S.T.
22h55 TV-5 Journal télévisé de A2
23h05 CBWFT Les Jeux du Canada 1991
23h35 CBWFT Cinéma: L'histoire de Buddy Holly
23h40 TV-5 Téléobjectif
0h05 TV-5 Téléobjectif
0h35 TV-5 Bouillon de culture
2h05 TV-5 Mémoires d'un objectif
3h05 TV-5 Radio France internationale

Ciné-télé du 23 fév. au 1er mars 1991

Samedi 23 fév.

11h00 Télé-M Deux nigauds et la momie
Am. 1955. Comédie de C. Lamont avec Bud Abbott, Lou Costello et Marie Windsor. En Égypte, deux compagnons de déveine sont aux prises avec une momie ressuscitée.

11h45 CBWFT Aventure africaine
Découverte de l'Afrique à travers l'expérience d'un jeune adolescent canadien. Confrontation de deux mondes, deux cultures.

12h30 Télé-M Cap sur les étoiles
Am. 1986. Science-fiction de H. Winer avec Kate Capshaw, Lea Thompson et Tate Donovan. Alors qu'ils visitent une navette spaciale de la NASA, des adolescents se trouvent propulsés dans l'espace par erreur.

19h00 Télé-M Mac et moi
Am. 1988. Science-fiction de S. Reffill avec Jade Calegory, Jonathan Ward et Christine Ebersole. Ayant réussi à s'enfuir des laboratoires de la NASA, un enfant extra-terrestre se réfugie chez un jeune handicapé qui l'aide à retrouver sa famille.

22h05 CBWFT Un cadavre au dessert
É.-U. 1976. Comédie policière réalisée par Robert Moore. Avec Truman Capote, Peter Falk et Peter Sellers. Un certain Lionel Twain invite les cinq plus célèbres détectives du monde à assister à un dîner et à un meurtre commis à une heure fixée d'avance dans son château.

22h30 Télé-M La femme libre
Am. 1977. Drame psychologique de P. Mezursky avec Jill Clayburgh, Alan Bates et Michael Murphy. Bouleversée par le départ de son mari, une femme tente de reconquérir son indépendance.

1h00 Télé-M Mystère sur court
G.-B. 1984. Drame fantastique de C. Frankel avec Hannah Gordon, Jonathan Newth et Cyril Shaps. Les nouveaux acquéreurs d'un vieux manoir découvrent qu'il est hanté par des forces maléfiques qui se concentrent sur le court de tennis.

Dimanche 24 fév.

11h00 Télé-M Les guerriers du soleil
Am. 1986. Science-fiction de A. Johnson avec Lukas Haes, Jami Gertz et Jason Patric. Dans une société de l'avenir, des jeunes s'affrontent dans des matches clandestins.

13h00 Télé-M Shanghai surprise
G.-B. 1986. Film d'aventures de J. Goddard avec Sean Penn, Madonna et Paul Freeman. À Shanghai, en 1938, une jeune missionnaire demande à un aventurier de retrouver une importante quantité d'opium abandonnée par un trafiquant.

20h00 Télé-M Broadcast News
Am. 1987. Comédie sentimentale de J. L. Brooks avec Holly Hunter, William Hurt et Albert Brooks. Une relation amoureuse se développe entre une réalisatrice de télévision et un commentateur sportif aux caractères très opposés.

23h40 CBWFT Hommage à Jean Renoir: Le carrosse d'or
Fr. 1952. Comédie réalisée par Jean Renoir. Avec Anna Magnani, Ducan Lamont et Edvardo Spadero. Une troupe de comédiens se produit dans un royaume imaginaire de l'Amérique du Sud.

Lundi 25 fév.

12h30 Télé-M Rêves électriques
G.-B. 1984. Comédie fantaisiste de S. Barron avec Lenny Von Dohlen, Virginia Madsen et Maxwell Caulfield. Les tribulations d'un jeune architecte qui a fait l'acquisition d'un ordinateur doté d'une personnalité propre.

Mardi 26 fév.

12h30 Télé-M La foire aux malheurs
Am. 1986. Comédie de R. Benjamin avec Tom Hanks, Shelley Long et Alexander Godunov. Après s'être acheté à prix raisonnable une belle maison de banlieue, un jeune couple new-yorkais se voit obligé d'entreprendre une restauration en règle de l'édifice.

Mercredi 27 fév.

12h30 Télé-M Jeux de guerre
Am. 1983. Comédie dramatique de J. Badham avec Matthew Broderick, Ally Sheedy et Dabney Coleman. Un jeune passionné d'informatique provoque un état d'alerte en entrant en contact, par inadvertance, avec l'ordinateur qui contrôle le programme de défense américain.

Jeudi 28 fév.

12h30 Télé-M Les dents de la mer — III
Am. 1983. Drame d'horreur de J. Alves avec Bess Armstrong, Dennis Quaid et Louis Gossett Jr. Un requin s'est introduit dans la lagune d'un grand parc d'attractions en Floride.

23h50 Télé-M Infidélité fatale
Can. 1984. Drame policier de D. Carmody avec Art Hindle, Shannon Tweed et Carole Laure. Pour résoudre ses problèmes de couple, un vendeur d'autos fait appel à une thérapeute aux méthodes peu orthodoxes qui est soupçonnée de meurtre par la police.

Vendredi 1er mars

18h30 CBWFT Un ange dénommé Wanda
Brit. 1988. Comédie policière réalisée par Charles Crichton. Avec John Cleese, Jamie Lee Curtis, Devin Kline et Michael Palin. Trois escrocs recrutent un mercenaire excentrique pour commettre un vol de diamants

22h50 Télé-M F.I.S.T.
Am. 1978. Drame social de N. Jewison avec Sylvester Stallone, David Huffman et Rod Steiger. Dans les années 30, un ouvrier devient président d'un syndicat en transigeant avec la pègre

23h35 CBWFT L'histoire de Buddy Holly
É.-U. 1989. Biographie réalisée par Steve Rash. Avec Gary Busey, Don Stroud et Charles Martin Smith. En 1956, dans une petite ville du Texas, une nouvelle musique se fait entendre. C'est l'oeuvre de Buddy Holly et ses Crickets. Le groupe remporte beaucoup de succès, mais Buddy trouvera la mort dans un accident trois ans plus tard

La page de BICOLO

Bonjour!

J'ai un bricolage pour toi... viens t'amuser! Regarde qui a gagné au Concours du Festival du Voyageur!

Bicolo



Les surfeurs

Quelle drôle d'idée de venir te parler du sport de la planche de surf en plein hiver! C'est que mes amis Carole et Éric reviennent d'un voyage à Hawaï, un pays chaud où ils se sont bien amusés en pratiquant ce sport naùtique.

La planche de surf a son origine en Polynésie, dans les îles chaudes du Pacifique. Ce sport consiste à se déplacer sur les vagues, debout sur une planche. Ça demande beaucoup d'adresse pour le pratiquer mais c'est très amusant.

Durant leur séjour au sud, nos amis ont fait connaissance avec le **pélican** qui est un oiseau nageur et l'**otarie**, ce gros animal qui vit autant dans l'eau que sur la terre.



Pour t'amuser:

1. Colorie les personnages et les animaux et colle-les sur un papier construction.
2. Découpe autour de chacun. Plie sur les pointillés (- - - -).
3. Découpe les fentes dans la planche et plie sur les pointillés. Pour t'amuser, insère les languettes à travers les fentes de la planche. Plie les côtés pointillés, un par en avant, l'autre par en arrière. Chacun pourra s'amuser sur la planche.



L'otarie c'est un mamifère que l'on retrouve sur les côtes du Pacifique et des mers du sud. Il est de la famille du phoque mais préfère les eaux chaudes. Colorie celui-ci et installe-le sur la planche à son tour.

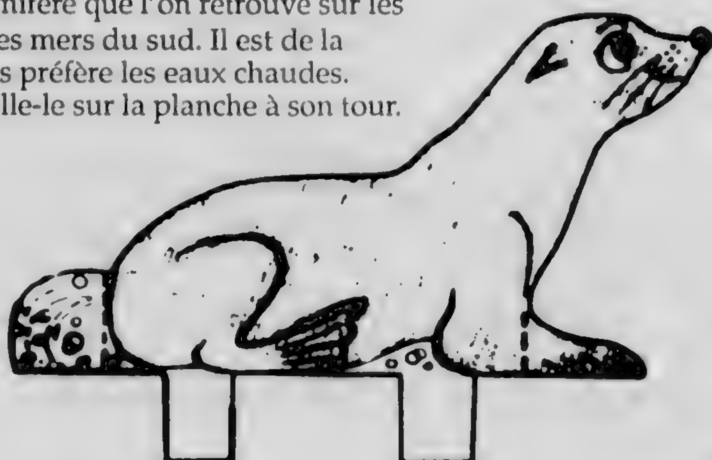
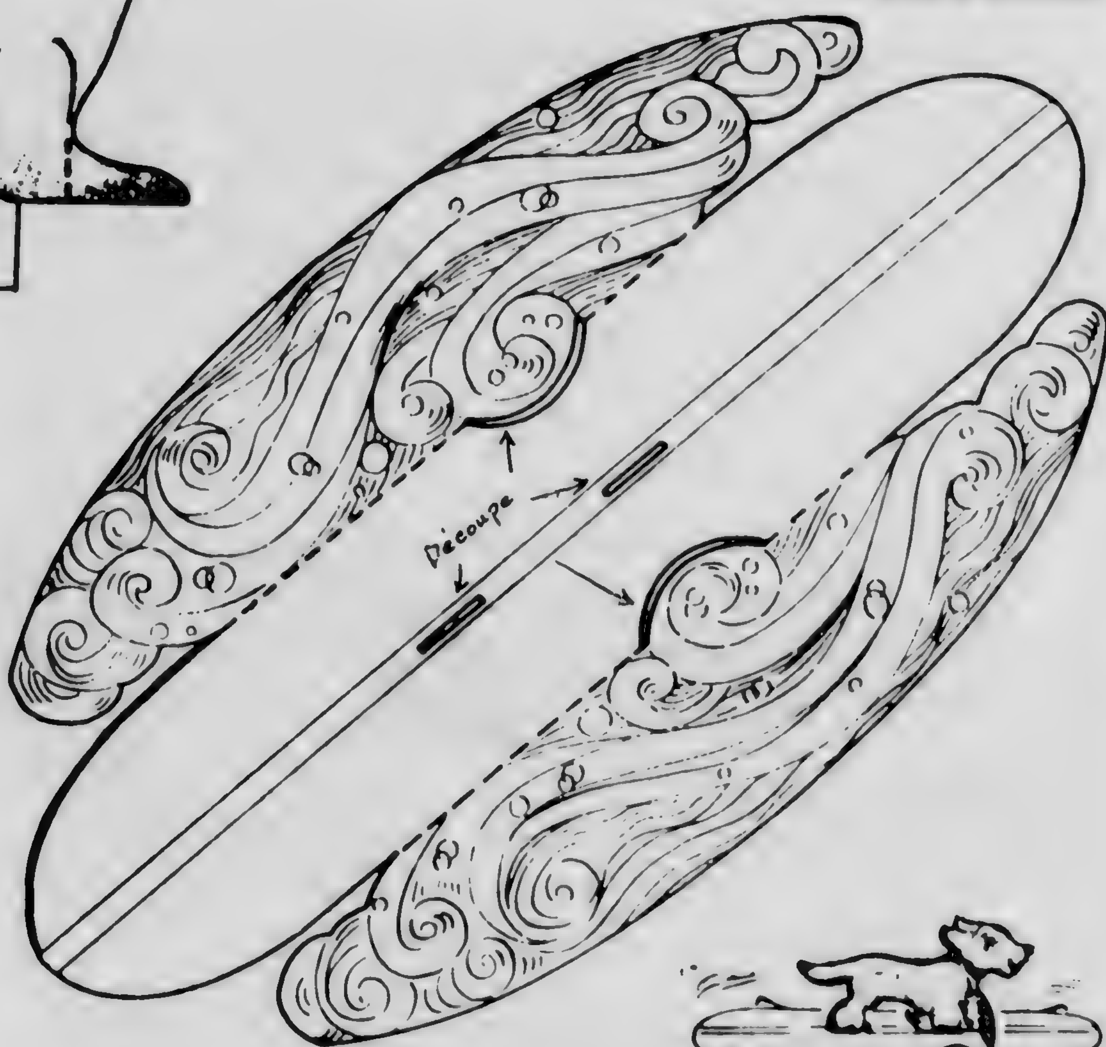


Planche de surf







Gagnants du Concours du Voyageur

Gagnante d'une paire de raquettes:
Mélaney St-Laurent 8 ans de Sainte-Anne

Sa phrase: *«Là-bas "Grand esprit de l'eau blanche" parle fort... il est fâché. Peut pas passer... faire portage... suivre piste de chevreuil. Dors Grand Esprit, dors!»*

Les autres gagnants recevront un livre ou un jeu. Bravo à tous!

4 - 5 - 6 ans

François Roch-Gagné	Saint-Boniface
Paul Jones	Saint-Vital
Julie Boulet	Thunder Bay (Ontario)
Miguel Forest	Saint-Pierre-Jolys

7 - 8 ans

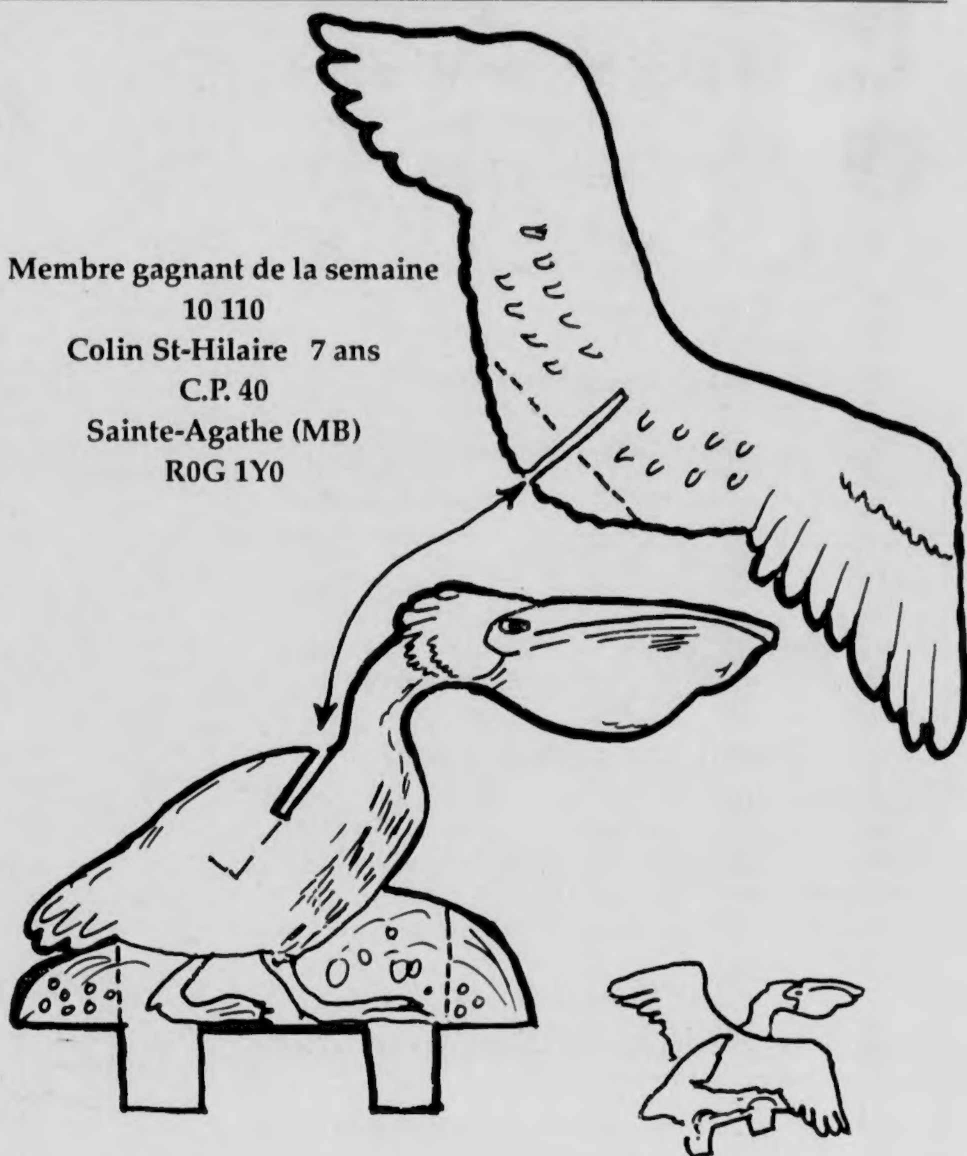
Tyler Fitzmaurice	Saint-Boniface
Arianne Mulaire	Saint-Pierre-Jolys
Christine Tessier	Saint-Pierre-Jolys

9 - 10 - 11 ans

Ginette Boulet	Saint-Georges
Jennifer Black	Winnipeg
Bianca Carrière	Saint-Laurent
Robert Vinet	Saint-Pierre-Jolys
Lindsay Essex	Winnipeg
Aimée Craft	Giroux
Cyril St-Godard	Saint-Laurent



Membre gagnant de la semaine
10 110
Colin St-Hilaire 7 ans
C.P. 40
Sainte-Agathe (MB)
R0G 1Y0



Le pélican est un gros oiseau palmipède, c'est-à-dire que les ergots de ses pattes sont rattachés par une membrane (peau) qui lui permet de nager tout aussi bien que de voler. Son immense bec lui sert de poche pour emmagasiner les poillons qu'il attrappe.

L'été, on peut le voir sur nos lacs manitobains mais l'hiver il préfère les mers chaudes du sud. Colorie celui-ci blanc avec le bec orange.

SAINT-JEAN-BAPTISTE

La tradition se continue

Même si la nouvelle bâtisse de curling est entièrement payée, le groupe de Parcs et récréation de Saint-Jean-Baptiste continue la tradition du Carnaval d'hiver.

Les 16 et 17 février, le village de Saint-Jean-Baptiste a organisé une partie de cartes, des sports d'hiver (ballon-balai, ski de fond, patin), une soirée sociale et un vin-fromage.

L'argent prélevé par le Carnaval de 1991 ira pour maintenir les services de Parcs et récréation et en particulier, pour éviter un déficit avec la patinoire.

K.B.

SAINT-BONIFACE

La Division scolaire devra couper

Pour l'année 1991-1992, la Division scolaire de Saint-Boniface avait prévu un budget de 33 millions $, soit une augmentation de 7 % sur l'année en cours. Mais la diminution des subventions gouvernementales force la Division scolaire à revoir à la baisse ses prévisions.

«Cette année, explique le directeur général Gérald McConaghy, nous avons un budget de 31 300 000 $ et une subvention gouvernementale de 23 800 000 $. L'an prochain, nous avons prévu un budget de 33 600 000 $ mais la subvention gouvernementale, au lieu d'augmenter, a diminué de 35 000 $. Nous avons donc un manque à gagner de 2,3 millions $.»

Pour le moment, les administrateurs de la division scolaire évaluent quels genres de coupures ils devront effectuer. «On espère que les commissaires augmenteront les taxes, mais de toute façon il y aura des coupures.»

Le 2 mars prochain, les commissaires se rencontrent pour discuter du budget.

S. L.

Le développement durable à Enviraction

Le comité éducatif d'Enviraction, l'organisme franco-manitobain oeuvrant dans le domaine de l'écologie, tiendra sa prochaine soirée mensuelle d'information le 5 mars à 20 h au Collège universitaire de Saint-Boniface (Salle 1032).

L'orateur invité est Gabriel Regallet de l'Institut international du développement durable. L'entrée est gratuite. Apportez votre propre tasse pour le café qui sera servi à la fin de la rencontre.

La chronique religieuse

Jésus et les femmes de son temps

On a toujours l'impression que dans les Évangiles, il n'y a que six ou sept femmes: Marie, mère de Jésus, Élizabeth sa cousine, les soeurs Marthe et Marie, Marie-Madeleine, la Samaritaine, Anne la prophétesse...

Pourtant, les Évangiles parlent d'une trentaine de femmes individuelles, en plus de celles qui font partie des foules. On sait qu'en tout 150 personnes sont nommées dans les Évangiles; alors 30 femmes (1), ça semble peu. Mais si on connaît le contexte historique du temps de Jésus et le mépris qu'avaient alors les Juifs pour les femmes, on comprend que 30 femmes, c'est beaucoup.

Voyons comment Jésus s'y est pris pour apporter un message de libération évangélique aux femmes de son temps et par extension, aux femmes de tous les temps.

La femme juive du temps de Jésus était «tenue à l'écart de toute vie sociale et religieuse» (2). Dans les civilisations avoisinantes d'Israël, les femmes étaient aussi très dépréciées, mais chez les Juifs elles l'étaient d'autant plus que les interdits les concernant étaient basés sur des motifs religieux.

Certaines prescriptions religieuses amplifiaient l'infériorité des femmes juives. La circoncision, «le signe d'appartenance à l'Alliance» marginalisait les femmes qui, non circoncises, ne pouvaient pas être reconnues



Gilberte PROTEAU
laïque

comme membres directes de l'Alliance. «Elles n'y entraient que par l'intermédiaire d'un homme, leur père ou leur mari, qui les représentait devant Dieu» (3).

Il n'était donc pas recommandé de leur enseigner la Loi; d'ailleurs, elles étaient jugées incapables (comme les esclaves et les enfants) de comprendre l'enseignement religieux et, dans certains milieux, on craignait qu'elles fassent mauvais usage de la Loi si elles la connaissaient.

Créatures inférieures, il leur était interdit de proclamer la parole de Dieu à la synagogue et elles ne pouvaient être entendues en témoignage. Elles étaient si peu importantes qu'on n'avait même pas besoin d'elles pour célébrer un office religieux: il suffisait qu'il y ait dix hommes.

Or Jésus, loin de tenir les femmes à l'écart de son enseignement, s'adressait directement à elles, sans passer par les hommes. C'est à la Samaritaine qu'il a révélé, pour la première et la seule fois avant sa condamnation, qu'il était le Messie (Jean 4:25-26). Et c'est elle, la Samaritaine, une femme plusieurs fois inférieure, qui est allée proclamer la Messianité du Christ! À Marthe et Marie, Jésus enseignait comme à des amies privilégiées (Luc 10:38-42). D'ailleurs, pas une seule fois, au cours de sa vie publique, n'a-t-il exclu les femmes (ni les esclaves, ni les enfants) de son enseignement.

Les rites de purification, très sévères, étaient lourds pour les femmes. Jugées impures au temps de leurs règles et après la naissance d'un enfant (à cause des pertes de sang), elles devaient s'abstenir alors de contacts sociaux et quiconque les touchait devenait impur à son tour (cela incluait le mari...). Mais plus que cela, cette «impureté» (qui était cyclique) devenait une autre raison de les écarter de toute fonction sacrée.

Or Jésus, ignorant tous les tabous au sujet «de l'impureté» des femmes, se laisse toucher par l'hémoroïsse et la guérit (elle souffrait de pertes de sang depuis 12 ans, donc était totalement déchue aux yeux des hommes) (Mtt 9:22). Il prend la main de la belle-mère de Pierre et la guérit (Mc 1:31) et, dans une synagogue un jour de sabbat, interpelle la femme courbée «par un esprit mauvais depuis 18 ans» et la guérit elle aussi. Fallait-il être assez osé!

«Jésus prenait au sérieux ces femmes juives» (4). Quel magnifique message d'espérance en ce début de carême!

(1) Olivette Genest, Docteure en théologie, professeure à la faculté de théologie de l'Université de Montréal, notes d'une conférence à Saint-Boniface, le 7 novembre 1986.

(2) Aubert, Jean-Marie, ***L'exil féminin,*** *Les Éditions du Cerf, 1988, p. 23.*

(3) Tunc, Suzanne, ***Brève histoire des femmes chrétiennes,*** *Les Éditions du Cerf, Paris, 1989, p. 24.*

(4) Aubert, Jean-Marie, op. cit., p. 30.

LES PETITES ANNONCES

Facile et efficace

Les PETITES ANNONCES, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.
Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants: moins de 20 mots (**5$** ou **7,50$** pour deux semaines); 21 à 28 mots (**6$** ou **9$**); 29 à 35 mots (**7$** ou **10,50$**); 35 à 42 mots **au maximum** (**8$** ou **12$** pour deux semaines). *(Les prix n'incluent pas la TPS.)*

Divers

ASPIRATEURS Filter Queen ou Electrolux presque neufs. Garantie 5 ans. 150$ Composez le 237-0204.
467-

ENTREPÔT DE REVÊTEMENT DE SOL—Payer et emporter seulement. Parfaits pour les salles de jeux ou pour le chalet — revêtements de sol à endos caoutchouté ou en vinyle sans cirage à partir de 3,98 $/v². Lawn turf de 2,98$/v². A&R Carpet Barn, 50, rue Archibald, au sud de Nairn. 233-3061. Ouvert jusqu'à 20 h.
078-

COUTURIÈRE: avec expérience pour tous genres de travaux de couture. Appelez Marcelle au 233-2687.
393-

LE JARDIN 4 ANS, prématernelle à l'école Précieux-Sang, envisage de créer un Jardin 3 ans pour les enfants francophones sachant parler et comprendre le français. Si vous êtes intéressés, s'il vous plaît composer le 233-5162 ou le 233-2068.
686-

À vendre

SAINT-ADOLPHE: grand lot, 5 acres — 300 pieds de bordure sur la rivière, beaux arbres. Prix seulement 41 500$. Agent 284-9686 ou 1-883-2434.
647-

MAISON OU DUPLEX À VENDRE, Place Gaboury, centre de Saint-Boniface. Endroit tranquille, belle cour boisée, joli bi-level duplex ou maison de famille, approximativement 1181 pieds carrrés par étage, galerie, partie du bas louée à 431$, petit chalet avec grille électrique, patio, garage simple, lot 46' x 120'. Prix: 107 500$ ou meilleure offre. Composez le 233-0999 ou le 1-738-2268.
689-

À louer

À LOUER: rue Des Meurons, espace commercial de 600 pieds. Salle de bain, eau, chauffage, air climatisé. 269-1178 ou 235-1150.
670-

À LOUER: appartement de 3 chambres à coucher, rue Des Meurons, buanderie, entrepôt, grand balcon. Eau, chauffage et air climatisé. 269-1178 ou 235-1150.
671-

À LOUER: rue Aulneau et Hamel, disponible immédiatement. Appartement de 2 pièces, entièrement rénové. Entrée privée au rez-de-chaussée, très tranquille, arrêt d'autobus et Collège à deux pas, centre-ville 5 minutes. Stationnement avec prise et tous les services inclus. Composez le 233-7652.
680-

À LOUER: rue Saint-Jean-Baptiste, appartement d'une chambre à coucher, cuisinière et réfrigérateur compris, pas de stationnement. Tél.: 237-5853.
685-

À LOUER: appartement meublé, près du Collège et arrêt d'autobus. Une personne tranquille. Tout compris, 260$. Composez le 255-1901.
688-

À LOUER: garçonnière, 325$/mois. 2 chambres à coucher, 395$/mois. Services, appareils et stationnement inclus. Contactez Isabelle au 237-7286.
687-

À LOUER: 170, prom. Enfield, petit appartement moderne d'une chambre à coucher, disponible le 1er mars. Balcon, air climatisé. 380$. Composez le 233-2072.
691-

À LOUER: Saint-Boniface, 543, rue DesMeurons. 495$/mois pour le 1er mars. Un appartement de 2 chambres à coucher, lave-vaisselle, air climatisé, réfrigérateur, poêle, eau et stationnement inclus. Composez le 235-1392.
690-

QUIZ

Où est la raffinerie?



photo: Laurent Gimenez

QUESTIONS

1. Qu'est devenue l'ancienne raffinerie de pétrole de Saint-Boniface?

2. Quel est le montant de la production de pétrole au Manitoba?

3. À qui appartient le pétrole du Manitoba?

4. Comment est transporté le pétrole au Manitoba?

5. Le Manitoba produit-il du gaz naturel?

RÉPONSES

1. La raffinerie de pétrole de Saint-Boniface a été la première construite au Manitoba, en 1927, et la dernière à fermer ses portes, en 1983. Dans les années 50, il y avait trois autres raffineries en exploitation: à East Kildonan, East St. Paul et Brandon. Les quatre raffineries produisaient au total 5 344 m³ de pétrole par jour.

Bâtie au coin des rues Mission et Panet par la compagnie North Star Oil (rachetée par Shell en 1961), la raffinerie de pétrole de Saint-Boniface a cessé ses activités en 1983 parce qu'il aurait été trop coûteux de l'adapter aux normes anti-pollution.

En 1987, la Shell a négocié la vente de sa raffinerie avec le gouvernement chinois. Elle a donc été démontée et expédiée en Chine en pièces détachées. L'installation de Saint-Boniface sert désormais de terminal de distribution par pipeline des produits pétroliers.

2. Le Manitoba a produit en 1987 environ 780 000 m³ de pétrole brut (4,9 millions de barils), soit une valeur approximative de 110 millions $.

Quant au nombre de puits en exploitation, il varie en fonction du prix du pétrole. Si le baril se vend entre 22 et 27 $, les activités de forage au Manitoba se situent dans l'échelle des 75 à 125 puits par an.

3. Dans le sud-ouest du Manitoba, 80 % des terres exploitées et des richesses minières appartiennent à des entreprises, des individus ou des bandes indiennes. Le reste est propriété de la Couronne. Dans le nord de la province, la quasi-totalité de l'exploitation pétrolière dépend du domaine public.

4. 80 % des puits de pétroles manitobains sont reliés par pipeline au Pipeline interprovincial qui traverse l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba et l'Ontario. Le pétrole des puits non reliés par pipeline est transporté par camions-citernes jusqu'à la station de pompage du Pipeline interprovincial, située à Cromer.

5. Oui et non. Oui, dans la mesure où toute production de pétrole est accompagnée d'une certaine production de gaz naturel. Non, dans la mesure où les quantités sont trop modestes pour être commercialisées.

En fait, le gaz naturel du Manitoba est essentiellement utilisé comme source d'énergie pour l'exploitation sur place des puits de pétrole, ou bien il est tout simplement brûlé en plein air. À Waskada cependant, dans le sud-ouest de la province, on a construit en 1984 une usine de récupération des liquides du gaz naturel (propane).

Laurent GIMENEZ

RECETTES

Un régal aux fruits de mer

Laissez de côté vos recettes d'hiver: une nourriture lourde et pleine de calories. Tournez-vous vers la vaste gamme de légumes frais apparaissant maintenant sur les étagères de votre épicier. Changez d'attitude et de menu grâce à cette très simple recette polyvalente.

Si vous recevez, utilisez des petites crevettes ou de la chair de crabe défaite. Pour obtenir un repas de tous les jours plus nutritif, utilisez une boîte de saumon et vous obtiendrez un repas principal attrayant et plein de goût. Ou encore, si vous surveillez votre consommation de matières grasses, le thon est un choix délicieux. Quel que soit votre choix, les oeufs formeront un complément parfait pour ce goût délicat.

Régal aux fruits de mer

4 oeufs, légèrement battus
1/4 c. à thé (1 mL) sel
1/4 c. à thé (1 mL) gingembre moulu, facultatif
2 tasses (500 mL) germes de haricots frais, hachés
*1 boîte (7,5 oz/213 g) de saumon, égoutté et défait en flocons**
2 échalotes hachées fines
1 branche de céleri, hachée
1 c. à soupe (15 mL) persil haché
Huile végétale



Les fruits de mer, les poissons et les oeufs sont très nutritifs, nous le savons tous. Y a-t-il un meilleur moyen d'atteindre une bonne alimentation que de combiner des ingrédients? De plus, si vous y ajoutez des légumes frais et croustillants, vous obtiendrez un plat excellent pour la santé et qui saura plaire à vos papilles gustatives.

Dans un bol, combiner tous les ingrédients, sauf l'huile. dans une grande poêle (anti-adhérante, de préférence), faire chauffer une petite quantité d'huile. Déposer 1 1/2 c. à table (25 mL) de préparation dans la poêle. Faire cuire à feu moyen, en tournant une fois, jusqu'à ce que le mélange soit légèrement doré. Retirer de la poêle et garder au chaud. Refaire la même chose avec le reste de la préparation.

Donne environ 24 petites boulettes ou 4 à 6 portions.

** Variation: On peut y substituer 1 tasse (250 mL) de chair de crabe cuite hachée, des petites crevettes, du haddock ou autres crustacés et poissons.*

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Antoine Fréchette
Avocat-notaire
Antoine G. Fréchette B.A. CERT. ED., LL.B.
155, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Tél.: **231-1333**
Fax: **237-0998**

DENISET, JOURDAIN ET BOILY
Avocats et notaires
Me Pierre Deniset, B.A., LL. B.
Me Guy Jourdain, LL. B. (Montréal), LL. B. (Manitoba)
Me Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
202, boul. Provencher, bur.:200
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Téléphone: 235-1378
Télécopieur: 233-9762

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN
800 ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

Alain J. Hogue,
Barreau Man./Sask.
de



Hogue • Kushnier

Place Provencher
194, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-1231
Nº de FAX: 233-2689

MANKO SHYPIT ROBERTSON
Léandre G. Buissé, B.A., B.S.W., LL. B.
Avocat Notaire
Meadowood Professional Group
202-1555, chemin St-Mary's,
Winnipeg (Manitoba) R2M 3W2
(au sud du Centre d'achat St-Vital)
Tél.: (204) 257-6061 Fax: (204) 254-7183

TEFFAINE, LABOSSIÈRE,
Avocats et Notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
Mary-Jane Bennett
Léo.V. Teillet
Avocat-conseil
Laurent G. Marcoux, c.r.
Robert. Bétournay
185, boul. Provencher, pièce 201,
Saint-Boniface (MB)
R2H 4B3.
Téléphone: 233-4359.

MÉTIERS

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses

ENTREPRISES NOËL



Secrétariat, traitement de texte, imprimante au laser, traduction, photocopies.
Du nouveau!!! Service de FAX: 422-8378
Service rapide et de qualité. Contactez
Claire au: 422-5750
422-8574 (rés.)
Guy au 231-0435

Suzanne B. Gareau
service de secrétariat
(français et anglais)
• traitement de textes • dactylographie de textes, lettres et travaux universitaires
• rapports financiers
Tél. 284-6897

PELLAND CATERING
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT



256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté

Uncle Gerry's Catering
Nos spécialités:
Mariages — Banquets
Petites et grandes réceptions
2 salles disponibles
Venez donc manger chez nous, au 200, rue Masson
Jerry: 237-3527 ou 255-5298

AVOCATS-NOTAIRES

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

Aikins, MacAulay & Thorvaldson
Marc M. Monnin
Richard J.F. Chartier
Avocats et Notaires
30e étage
360, rue Main
Winnipeg (Manitoba)
R3C 4G1
Téléphone: 957-0050
Télécopieur: 957-0840

OPTOMÉTRISTES

Dr Keith Mondésir
Optométriste
• Examen de la vue
• Lunettes ajustées
• Verres de contact
201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

Dr R.J. Lecker
Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice 264, av. Portage
Téléphone: 943-6628

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
212, avenue Regent ouest
Sur rendez-vous seulement
Téléphone: 224-2254

Dr E.M. FINKLEMAN
et
Dr GÉRALD GARAND
Optométristes
210 Avenue Building
265, avenue Portage
Winnipeg
Tél. 942-2496
Examen de la vue et lunettes ajustées

MÉTIERS

Albert Péloquin
préparation de déclarations d'impôt personnel par ordinateur, 8 ans d'expérience
22, baie Wiltshire,parc Windsor
233-3423

BRUNET
Monuments
Troisième génération
• TRADITIONNEL
• RELIGIEUX
• HISTORIQUE ET
• CONTEMPORAIN
L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ
405, av. Bertrand
233-7864
«Au service des franco-manitobains depuis 1910...»

Service de conseiller
Centre de counselling et de croissance
Service confidentiel
Nos thérapeutes:
Gilles Beaudry, Inge Kirchhoff
Leslie Malcolmson, Lyne St-Pierre
Edmond Timmerman
- Thérapie individuelle, couple et familles
- sessions de groupe
261, rue DesMeurons
237-8295
Nous pouvons oeuvrer à l'intérieur de plans d'assistance aux employés. (PAE)

COMPTABLES AGRÉÉS

Couture Forest Cadieux
Coopers &Lybrand
comptables agréés
consultants en affaires
Vous offrant la gamme complète de services professionnels en
• fiscalité • vérification et comptabilité •
• planification pour la TPS •
• consultation informatique et financière •
Associés
André G. Couture.c.a. Gabriel J. Forest.f.c.a.
Raymond A. Cadieux.c.a. Gérard H. Rodrigue.c.a.
Principaux
Gérald C. Labossière.c.a. Donald H. Smith.c.a.



2300. édifice Richardson
1. place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
Téléphone: (204) 956-0550
Télécopieur: (204) 944-1020

BDO GUENETTE CHAPUT ***Comptables agréées***

ASSOCIÉS:
Lucien Guenette, C.A.
Arthur Chaput, C.A.
Gilles Chaput, C.A.
André Blondeau, C.A.

ADJOINTS:
Maurice Morissette, C.A.
Raymond Desrochers, C.A.
Richard Senez, C.A.
Russell Paradoski, C.A.
James Doer, C.A.
Gérald Schaubroeck, C.A.
Paul Prenovault, C.A.
Maurice Fillion, C.A.

BDO WARD MALLETTE ***Conseillers en administration***

ASSOCIÉS:
Charles Gagné, M.P.A.
Georges Picton, C.G.A.

ADJOINTS:
Elizabeth Sweatman, M.C.P.
Rachel Massicotte

262, rue Marion, Winnipeg (Manitoba) R2H 0T7
Téléphone: (204) 233-8593 Téléfax: (204) 237-0134



ASSUREURS



Assurances Forest ltée
«Rassurez-vous chez nous»
Vos courtiers:
Claude Forest
Michèle Gosselin
160, rue Marion 237-8434



Agence d'assurance Aurèle Desaulniers (1987)
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051
Pour tout service d'assurance
Feu • Vie • Maladie
Assurance voyage - Ferme-RRSP
Joel Desaulniers
René Desaulniers



SERVICE COMPLET D'ASSURANCES
BALCAEN-VERMETTE INC.
1063, Autumnwood
AUTOPAC - Tél.: 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile



PIONEER LIFE
ASSURANCE COMPANY
Lucien NAYET, agent
C.P. 401, Saint-Pierre-Jolys, R0A 1V0
Je peux vous aider dans vos recherches de solutions financières, assurance-vie, retraite, etc. Aucune obligation. Composez le 235-1759 ou le 433-7899 (à frais virés)

GUS PAINCHAUD
assurances
• vie • auto • incendie • etc.
111, rue Marion, Saint-Boniface
Tél.: 233-5242 ou 233-2828

MÉTIERS





Claude P. Lépine
Représentant
Pembina Dodge Chrysler
300, Pembina
Winnipeg (Manitoba)
R3L 2E2
Tél.: 284-6650 (bureau)
895-0388 (domicile)
Autos neuves & usagées

AGENTS D'IMMEUBLES



L'immobilière de St. Pierre Realty Ltée
Boîte postale 339
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0
Téléphone: **433-7899**
ferme • résidence • chalet
lots vacants • loisirs • chasse
tous genres de commerce, etc.